



PROJET SOCIAL 2023-2027

Table des matières

Préambule.....	5
1. PREMIERE PARTIE : présentation du Centre socio-culturel du Point du Jour et évaluation du précédent projet social.....	7
A. Contexte et enjeux de l'élaboration du projet social.....	7
1. Impact de la crise sanitaire.....	7
2. Impact des difficultés associatives.....	7
B. Un peu d'histoire.....	8
C. Carte d'identité du Centre.....	9
1. Le conseil d'administration.....	9
2. Le bureau.....	10
3. Les bénévoles.....	10
4. Salariés et intervenants.....	12
5. Les secteurs d'activités.....	12
6. Adhérents et usagers.....	12
D. Présentation du Centre social sur son territoire.....	14
1. Trois lieux d'implantation.....	14
2. Liens avec les Centres sociaux de l'arrondissement.....	16
3. Les locaux.....	16
2. Bilan du projet social 2019-2023.....	18
A. Évaluation quantitative.....	18
B. Auto-évaluation du Projet Social.....	26
1. Evaluation par la commission "Bien Vivre Ensemble".....	26
2. Séminaire, août 2021.....	26
3. Séminaire août 2022.....	27
C. Réponses aux questions évaluatives.....	27
1. Première question évaluative.....	27
2. Deuxième question évaluative.....	29
D. Analyse des forces et des faiblesses du projet social précédent.....	31
E. Retours et évaluations des adhérents et des partenaires sur le précédent projet.....	32
3. DEUXIEME PARTIE : Un nouveau projet social dynamique et réaliste au regard du contexte pour 2023- 2027.....	33
A. Etape d'élaboration du projet.....	33
B. Diagnostic territorial.....	35
1. Présentation de la méthodologie utilisée pour réaliser le diagnostic.....	35
2. Le territoire et ses habitants.....	37
3. L'habitat.....	38
4. La composition des ménages.....	39
5. Les personnes âgées.....	39
6. Les conditions de vie des habitants, l'accès aux droits et aux services.....	40
7. Niveau de qualification.....	40
8. Le logement.....	41
C. Analyse des besoins et des attentes des habitants du territoire.....	41
1. La perception du quartier.....	41
2. L'enfance et l'éducation.....	42

3.	Le Centre social : notoriété et fréquentation	43
D.	Définition des enjeux.....	43
1.	Débat d'enjeux.....	43
2.	Temps de concertation	45
4.	PROJET 2023-2027	46
A.	Présentation des ambitions du projet social en lien avec les besoins et les attentes du territoire.....	46
1.	L'arbre du projet pour visualiser les thèmes et les ambitions.	56
B.	Les partenaires du projet social	57
C.	Moyens mobilisés à la réalisation du projet	60
1.	Les ressources humaines	60
2.	Budgets sur 4 ans.....	62
3.	Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du projet Social.....	64
D.	Méthodologie de suivi et d'évaluation du projet	64
E.	Modalités de travail des acteurs du Centre socio-culturel.....	66
5.	Conclusion.....	67
6.	Sigles	68
7.	Annexes.....	70

Préambule

Le Centre socio-culturel du Point du Jour s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire est fidèle aux valeurs qui ont fondé ce mouvement : l'émancipation des personnes et la transformation sociale via l'accès à des savoirs et des pratiques pluriels.

Riche de son ancrage depuis 50 ans sur une partie du 5^{ème} arrondissement de Lyon, il n'a de cesse de matérialiser ces valeurs au contact des réalités et des besoins des habitants et citoyens. Ces principes d'émancipation et de transformation s'incarnent dans l'accompagnement au développement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs.

Son mode d'intervention social lui permet « d'aller vers » les publics, notamment ceux qui rencontrent des difficultés économiques et sociales, en valorisant l'écoute et l'accueil inconditionnel. Il promeut la prise de conscience et la mise en action des personnes pour répondre à leurs besoins et à leurs envies, en résonance avec les enjeux sociaux et écologiques de notre époque.

Les actions de l'association s'articulent autour de plusieurs valeurs et principes fondamentaux tels que : la solidarité, la mixité, la dignité humaine, la démocratie, la laïcité, la citoyenneté, l'émancipation individuelle et collective et le partenariat. Le Centre Socio-culturel du Point du Jour est un lieu de rencontres, d'échanges et de partages où ces valeurs sont mises en exergue au quotidien.

Les activités proposées sont orientées vers le développement de compétences, de savoirs utiles à l'émancipation et vers des pratiques culturelles accessibles à tous.

Le Centre socio-culturel du Point du Jour adhère à la fédération départementale des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de la ville de Lyon. Il a adopté "la Charte fédérale des Centres sociaux et socio-culturels de France».

Le Centre socio-culturel du Point du Jour s'inscrit dans une dynamique de réseau, cohérente et motrice. Les axes d'engagement communs à savoir la transition écologique et solidaire, la lutte contre la fracture numérique, la promotion des liens intergénérationnels et le soutien à l'enfance et la jeunesse, trouvent échos et sont soutenus dans des stratégies fédérales, permettant le partage d'expériences et d'expertises, la mutualisation d'outils et l'activation de partenariats consolidés et élargis.

Pour répondre aux attentes de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) en matière de développement social local, l'association s'appuie sur les circulaires de l'animation de la vie sociale de 2012 et 2016.

Les Centres sociaux sont considérés comme des acteurs clés de la politique de cohésion sociale. Ils doivent contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, favoriser la participation citoyenne, l'expression des habitants, et renforcer les liens sociaux dans les quartiers.

Par ailleurs la CNAF a identifié des missions complémentaires dont l'importance des fonctions accueil et référente familles.

En lien avec ses orientations et les objectifs de la circulaire de l'animation de la vie sociale, le Centre socio-culturel du Point du Jour élabore un projet social et un projet familles qui définissent les orientations stratégiques de son action, en cohérence avec les besoins et les attentes des habitants du territoire.

L'élaboration d'un projet familles distinct du projet social vise à répondre aux problématiques familiales du territoire et à accompagner la parentalité

Ses projets sont co-construits avec les habitants, les partenaires locaux et les financeurs.

1. PREMIERE PARTIE :

présentation du Centre socio-culturel du Point du Jour et évaluation du précédent projet social

A. Contexte et enjeux de l'élaboration du projet social

1. Impact de la crise sanitaire

La mise en œuvre de la démarche de projet social arrive pour le Centre social du Point du Jour après trois années de pandémie de Covid-19, qui a frappé de plein fouet notre société. Pour tous, les impacts de cette crise sanitaire ont été nombreux : isolement social, précarité économique, tensions dans les relations familiales, difficultés scolaires, aggravation des problèmes de santé, stress et anxiété etc.

Pour le Centre socio-culturel cela s'est traduit par une baisse du nombre d'adhérents d'environ 40 %. En 2023, l'association n'a pas encore retrouvé le niveau d'adhésion de 2019 (année de référence pour comparer les chiffres).

Corrélativement, cette période de pandémie a permis aussi de prouver, la capacité d'adaptation du Centre socio-culturel du Point du Jour pour maintenir le lien social avec ses adhérent.e.s.

Pendant les confinements, les équipes ont travaillé à distance et sont parvenus à entretenir voire créer des liens avec les habitants, avec une attention particulière pour les seniors et plusieurs enfants de l'accompagnement scolaire.

Au fur et à mesure de l'avancée de cette crise et grâce à une attention particulière auprès des habitants et des adhérents, le conseil d'administration et l'équipe des professionnels ont également pris conscience de la nécessité de :

- se mobiliser pour aller vers un public qui ne s'est pas réinscrit aux activités ou un public nouveau qui n'avait pas connaissance des actions et du projet du Centre social
- modifier la manière de travailler, en acceptant, lorsque c'était nécessaire, d'accompagner des besoins individuels pour les ramener vers des animations collectives,
- monter en compétence en matière d'accompagnement à l'utilisation du numérique,
- repenser l'organisation du travail notamment avec le télétravail, la pratique des réunions Visio et l'équipement en informatique du personnel.

Le futur projet prendra en compte les changements survenus dans la société et dans la vie des habitants du Point du Jour, co-construisant avec eux des actions qui répondent à leurs besoins et qui favorisent le lien social, la participation citoyenne et la solidarité.

Au travers des activités qu'il anime, l'objectif principal du Centre Socio-culturel est de contribuer à développer, sans discrimination, le lien social entre les habitants en favorisant leur participation et leur pouvoir d'agir.

2. Impact des difficultés associatives

Durant ces trois dernières années, le Centre socio-culturel a également été touché par d'importants changements dans l'équipe professionnelle :

- deux changements au niveau de la direction en 2019 et en 2021,
- deux changements au niveau du poste de comptable en janvier 2019 et février 2020,

- le congé formation et le départ de l'animateur jeunes en 2020,
- le congé maternité et le départ de l'animatrice seniors en 2021 et en 2022,
- le changement de direction à la crèche en 2022.

Ce turnover a fragilisé la mise en œuvre du projet. On note néanmoins l'engagement et la solidité de l'équipe d'administrateurs, très présente durant cette période, et leur grande mobilisation.

B. Un peu d'histoire



Photo et extrait du discours des coprésidentes lors de l'anniversaire des 50 ans,

Le Centre Social du Point du Jour a été créé le 19 mars 1971 en tant qu'annexe du Centre familial et social des 4 chemins. À ses débuts, il fonctionnait grâce à des bénévoles du quartier et d'autres associations. Petit à petit, il s'est développé et a adopté ses propres statuts lors de son assemblée constitutive en avril 1972. Depuis lors, quinze présidents ont succédé à sa tête.

Les premiers salariés ont été embauchés en septembre 1973. Aujourd'hui, le Centre compte 12 professionnels permanents et 15 intervenants pour les activités proposées. Après 25 ans d'installation provisoire, le Centre a emménagé dans ses nouveaux locaux en avril 1997.

Au fil des années, il a accueilli de nombreux services et activités, reflétant son engagement à favoriser la communication, la mixité sociale et le bien vivre ensemble. Il a également évolué pour répondre aux nouveaux défis sociaux et économiques, en s'impliquant dans des actions liées au développement durable, au bien vieillir et à la transition numérique solidaire. L'éducation populaire et le pouvoir d'agir des habitants ont été des valeurs clés du Centre.

Les bénévoles ont joué un rôle déterminant tout au long de ces 50 ans, participant activement aux missions du Centre et à sa gouvernance. Le Centre exprime sa gratitude envers les bénévoles et l'équipe de professionnels qui contribuent à la réalisation de ses objectifs.

En 2022, le Centre Socio-culturel du Point du Jour a entamé le renouvellement de son projet social et son projet familles, et a sollicité la participation des adhérents, des habitants et des partenaires pour construire ensemble de nouvelles ambitions.

Il compte sur la mobilisation de tous pour continuer à progresser et à répondre aux besoins des habitants.

C. Carte d'identité du Centre

www.csc-pdj.fr

1. Le conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil élu par l'assemblée générale. 4 sièges sont attribués à des associations du quartier, 17 sont réservés aux adhérents.

Actuellement il est composé de la manière suivante :

- collège des usagers : 11 membres pour 17 sièges
- collège des associations : 4 membres
- membres de droit : Madame la maire du 5^{ème} arrondissement ou son représentant, la Présidente de la CAF du Rhône ou son représentant, le Président de la Métropole de Lyon ou son représentant.

Le CA oriente la politique générale de l'association dans le cadre de ses objectifs et veille à son application.

Il prépare le budget avant de le soumettre à l'AG et en contrôle l'exécution. Il décide de la création des activités ou de leur suppression, de la création ou de la suppression des postes des salariés. Il est attentif à la vie locale en favorisant l'écoute des habitants lors de chaque réunion.

Chaque année l'Assemblée Générale se réunit pour voter notamment le rapport moral et d'orientation, le rapport financier de l'association et le renouvellement des administrateurs du CA.

Sont membres de droit à ce conseil, la Maire du 5^{ème} arrondissement de Lyon ou son représentant, le Président de la Métropole de Lyon ou son représentant, le Président de la CAF du Rhône ou son représentant.

Le CA se réunit une fois par mois de septembre à juin.

Le CA peut mettre en place des groupes de travail spécialisés : des commissions administratives et des commissions d'animations. Ces dernières sont ouvertes aux adhérents, aux habitants et aux salariés concernés par les questions traitées.

Actuellement quatre commissions fonctionnent :

- la commission "vie associative" destinée aux administrateurs. Elle analyse le fonctionnement de l'association et propose au CA les ajustements ou modifications nécessaires.
- la commission "finances" dernièrement créée, a pour objet de faire monter en compétence les administrateurs dans ce domaine, de suivre plus finement le budget de l'association et d'alimenter leurs réflexions en matière de choix de gestion.
- la commission "bien vivre ensemble" a pour objectif de suivre la réalisation du projet social et du projet familles. Cette commission, à la demande du CA, a fonctionné sous la forme d'un groupe projet spécifique garant de la démarche projet. Il était composé de cinq administrateurs, cinq professionnels, deux bénévoles et d'une habitante.
- la commission "activités" fait le bilan des différentes activités offertes par le Centre et propose au CA les éventuelles modifications.

En 2022, le CA en accord avec ses participants a choisi de rattacher la commission interculturelités à la commission activités sous la forme de sous-groupe, les deux ayant le même objet.

2. Le bureau

Représentant l'association, le bureau assure la réalisation de la politique du Centre socio-culturel, en étroite collaboration avec la Direction qui reçoit de sa part une délégation de pouvoirs. Il prépare les projets et assure l'exécution des décisions du CA.

Actuellement, le bureau est composé de six membres et fonctionne en co-présidence.

Les décisions font l'objet de discussions entre ses membres ce qui en facilite le partage et l'exécution.

3. Les bénévoles

Pour assurer son accueil et son intégration, chaque bénévole est reçu par un animateur qui lui présente l'association. Il s'engage en acceptant les termes de la charte du bénévolat qui définit les règles de fonctionnement.

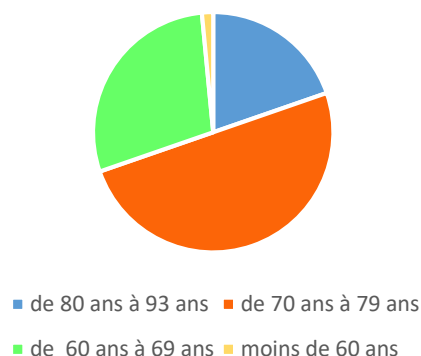
Cette charte est évolutive et peut-être modifiée si besoin.

Photographie des bénévoles saison 2022-2023



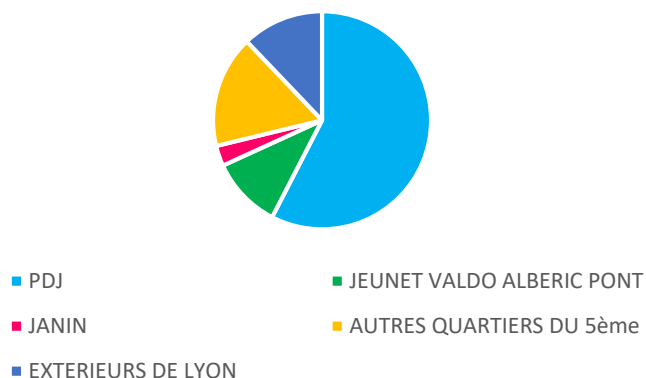
L'ensemble des bénévoles est réparti entre 77 % de femmes et 23 % d'hommes.

Agés des Bénévoles



99 % ont plus de 60 ans

lieu d'habitation des bénévoles



57,58 % des bénévoles habitent le Point du Jour

10,60 % habitent les quartiers de Jeunet, Valdo, Albéric Pont

3,03% habitent Janin

16,67 % habitent dans un quatre quartier du 5^{ème}

12,12 % habitent à l'extérieur de Lyon

66 Bénévoles œuvrent à la vie du Centre. Ils co-animent les activités suivantes :

- accompagnement scolaire, apprentissage du français, atelier tissu créatif, atelier mémoire, bourse aux vêtements, café philo, club séniors, groupe lecture, « gratifieria », guinguettes, réveillon solidaire, randonnée santé douce, randonnée pédestre, site internet...
- onze sont membres actifs du Conseil d'Administration dont six sont membres du bureau.
- dix tiennent une permanence à l'accueil.
- sept encadrent une activité en autonomie.
- enfin 76 % pratiquent une autre activité au Centre socio-culturel.

Au sortir de la crise sanitaire, le Centre socio-culturel a constaté une baisse de 30 % du nombre de ses bénévoles, ils étaient 99 en 2019 contre 66 actuellement.

A noter la faible participation dans le groupe des bénévoles, des habitants du quartier prioritaire Janin et de celui en veille active de Jeunet.

La majorité a plus de 70 ans.

Il s'agira dans le futur de renforcer, au sein de l'association, l'implication d'habitants des quartiers populaires et d'actifs pour être plus en phase avec l'ensemble de la population de son territoire.

4. Salariés et intervenants

mars 2023	nombre de personnes	ETP
salariés permanents	12	9.63
salariés intervenants	10	1.30
conseillère numérique	1 -10 heures	0.07
intervenants en prestation	5	0.30
animateurs vacataires	1 à 2 par vacances scolaires	

On constate une légère progression des effectifs qui a eu comme résultante une amélioration de la gestion et de la qualité de nos prestations. Ainsi l'équipe petite enfance est en augmentation depuis 2022 suite au recours de jeunes retraités diplômées des métiers de la petite enfance. Elle permet de pallier les absences des professionnels permanents sans faire appel à de l'intérim. Ce système permet de maintenir une qualité dans la continuité d'accueil pour les enfants ainsi que leurs familles.

L'augmentation de l'équipe est également liée au développement de projets sur le secteur jeunesse (animation de proximité, chantier jeunes) qui nécessitent l'embauche d'un à deux animateurs jeunesse sur les périodes de vacances scolaires.

Par ailleurs, le panel d'activités socio-culturelles s'est étoffé en septembre 2022, suite à un questionnaire envoyé à tous les adhérents. Pour répondre à leurs demandes, de nouvelles activités ont donné naissance à l'embauche de nouveaux salariés ou d'intervenants techniques.

Enfin, les deux agents d'entretien sont actuellement en arrêt de travail et sont remplacés par des salariés du groupe Icare, groupe d'Economie Solidaire. Il propose localement des emplois de réinsertion.

5. Les secteurs d'activités

Actuellement le Centre est organisé par secteur d'activités : petite enfance, enfance parentalité, jeunesse, familles, séniors. A ces cinq secteurs, il convient d'ajouter les fonctions administratives et de pilotage : une direction, une comptable à mi-temps, une secrétaire d'accueil, ainsi que la logistique, assurée par deux agents d'entretien à temps partiel.

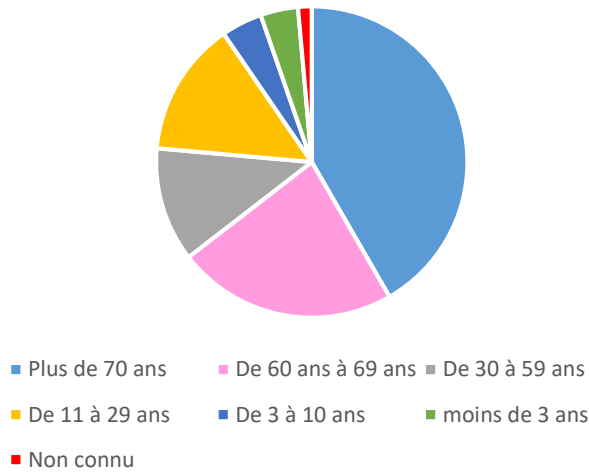
Le fonctionnement de l'association demeure en silo, ce qui nuit à l'approche des secteurs.

6. Adhérents et usagers

En avril 2023 l'association compte 563 adhésions familiales ce qui représente 846 personnes.

Les participants aux activités de convivialité gratuites ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ni les participants aux animations extérieures et évènements sur le quartier.

Répartition par âges



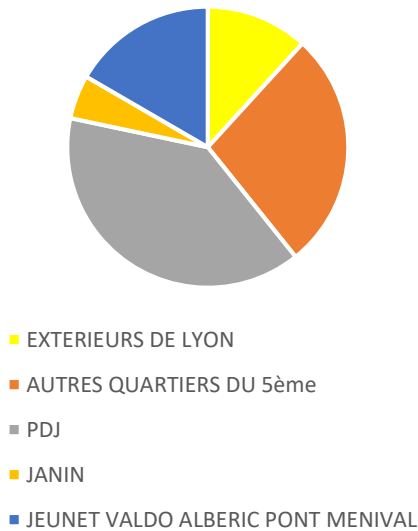
64,5 % des adhérents ont 60 ans et plus
14% ont entre 11 et 29 ans et 8 % ont moins de 3 ans

Ces données sont le reflet de l'implantation de l'association est dans le quartier du Point du Jour.

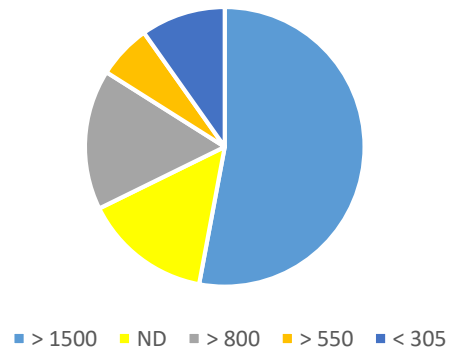
La particularité de sa population est une forte proportion de seniors (25 %) La plupart des activités enfance-parentalité sont gratuites et ne nécessitent pas d'adhésion. Les participants ne sont donc pas tous comptabilisés dans les données de l'association.

Il n'y a pas d'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans
Les locaux sont exigus et ne sont pas aux normes pour recevoir des accueils de loisirs pérennes.

Lieu d'habitation des adhérents



Répartition des quotients familiaux des adhérents



D. Présentation du Centre social sur son territoire

Le Centre socio-culturel du Point du Jour est situé dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon.

Cet arrondissement se situe à l'Ouest de Lyon, sur la rive droite de la Saône. Il est limitrophe, avec la Presque-île du 2^{ème}, le quartier des Terreaux du 1^{er} et le quartier de Vaise du 9^{ème} arrondissement.

Le Centre socio-culturel du Point du Jour est implanté dans la partie sud de l'arrondissement, sur le plateau. Il est proche de la place Bénédic Teissier et limitrophe avec les communes de Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin la demi-lune et Francheville.

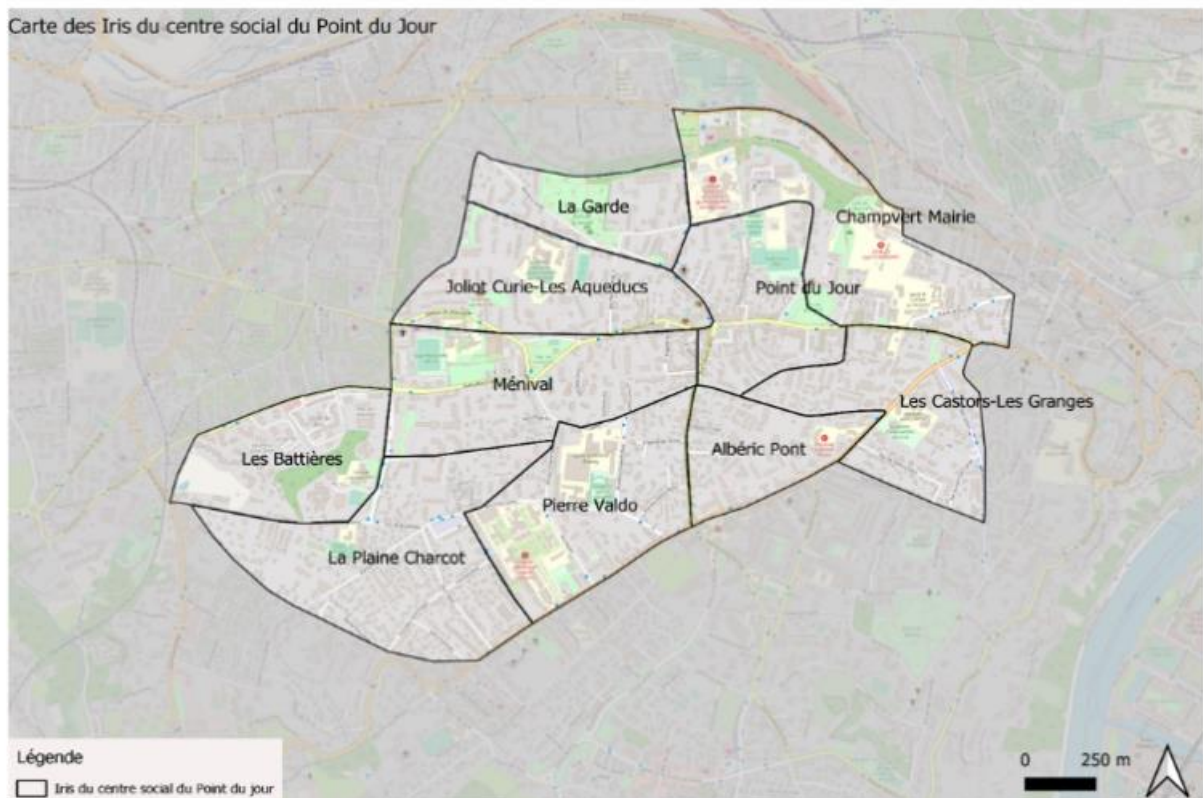
Historiquement le quartier tire son nom d'un lieu de ralliement des chasseurs qui se retrouvaient au Point du Jour pour pratiquer leur passion.

1. Trois lieux d'implantation

Le Centre Socio-culturel est un lieu d'accueil inconditionnel qui comprend trois lieux d'implantation

- **Le Point du jour**, siège de l'association
- **Le quartier Janin**, classé en "Politique de la Ville". Il bénéficie d'un dispositif de l'État visant à améliorer les conditions de vie et à réduire les inégalités socio-économiques. L'association dispose sur ce quartier, d'une annexe (l'espace 33) qu'elle partage avec d'autres acteurs locaux.
- **Le quartier Jeunet**, classé en "Veille Active". Il fait l'objet d'une attention par les pouvoirs publics pour prévenir tout risque de précarisation de la population. En effet, bien que ce quartier ne soit plus classé en zone politique de la ville, il présente des caractéristiques socio-économiques qui nécessitent une vigilance particulière. L'association occupe un local de Grand Lyon Habitat et un jardin sur lequel le bailleur a souhaité notre intervention.





La carte ci-contre présente la zone d'influence du Centre. Nous distinguons les quartiers du Point-du-Jour, La Garde, Joliot Curie, les Aqueducs, Ménival, les Batières, la Plaine Charcot, Pierre Valdo, Alberic Pont, Les Castors, les Granges ainsi que la partie Est de Champvert.

L'association accueille par ailleurs et de manière minoritaire des habitants de Ste Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune et Francheville.

Pour assurer son rôle d'acteur de développement social local, le nouveau projet doit prendre en compte les caractéristiques de ce territoire étendu.

2. Liens avec les Centres sociaux de l'arrondissement

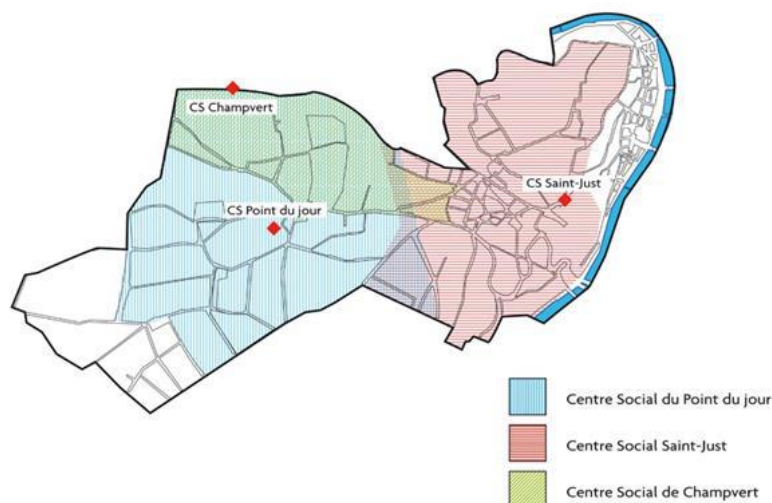
Trois Centres sociaux couvrent l'ensemble de la colline du 5^{ème} arrondissement. Cela représente 2413 individus soit 1557 familles

Zones d'intervention des Centres Sociaux sur le 5^{ème} arrondissement

La collaboration avec le Centre socio-culturel de Champvert, mise en place depuis de nombreuses années dans une démarche de développement social local est à souligner.

Elle repose sur :

- des zones d'intervention communes mais auprès de publics distincts sur le quartier prioritaire Janin. Public enfants et jeunes pour le Centre social et culturel de Champvert, public adultes pour le Centre socio-culturel du Point du jour,
- un partage de locaux communs à l'espace 33, toujours sur le quartier prioritaire Janin,
- une représentation de chacune des associations au conseil d'administration de l'autre.
- la mutualisation du poste de conseillère numérique (25 heures pour Champvert et 10 heures pour le Point du Jour),
- l'organisation de sorties culturelles conjointe entre les deux Centres, avec présence d'un professionnel de chacune des structures à chaque sortie,
- le montage de dossiers de subvention en partenariat notamment pour les actions « quartier d'été »
- des aides ponctuelles pour assurer une continuité des activités



3. Les locaux

a) Situation géographique

L'association dispose de locaux mis à sa disposition par la Ville de Lyon. Les conventions de mise à disposition ont été renouvelées pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Le siège de l'association est situé 10 impasse Secret, à quelques mètres de l'école Joliot Curie, au carrefour de différents quartiers et à équidistance des quartiers Janin et Jeunet où nous occupons deux annexes.

L'impasse Secret est une rue non passante et peu visible, cette localisation peut limiter l'attractivité du Centre pour de nouveaux habitants. L'entrée qui se situe dans un renfoncement de cette petite impasse ne facilite pas également l'accès à l'accueil du Centre. Les nouveaux habitants s'en plaignent et ont tendance à s'adresser à la crèche.

b) Des locaux restreints et inadaptés

L'association bénéficie d'une surface de 689 m² répartis sur trois niveaux. Ces locaux censés répondre aux besoins des habitants en 1972 présentent de nos jours certaines limites qui entravent une utilisation optimale :

- les deux grandes salles d'activités situées en rez-de-chaussée sont accessibles à tous. En revanche, les salles d'activité du 3^{ème} étage sont inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite et les familles accompagnées de jeunes enfants. Elles sont interdites aux enfants de moins de six ans, l'ERP ne permettant pas l'accueil de ceux-ci à l'étage,

Dans ce cadre et pour améliorer l'accueil, l'actuel bureau de la direction sera partagé par les salariés en septembre 2023, pour recevoir les familles,

- la cuisine est réservée au personnel de l'association, elle n'est pas aux normes pour proposer des animations culinaires qui répondraient pourtant à une demande croissante.

c) Des travaux prévus

Des travaux sont programmés à l'été 2023 et concernent :

- la mise aux normes de la confidentialité et de la sécurité des données en isolant l'espace secrétariat et l'espace informatique,
- la mise aux normes de l'accessibilité en rénovant les sanitaires du rez-de-chaussée et en améliorant l'accès au patio,
- la mise aux normes sanitaire de la structure petite enfance, située au rez-de-chaussée de la villa.

Ces contraintes ainsi que l'exiguïté des locaux limitent nos capacités d'accueil et ne permettent pas de développer davantage d'activités au sein de nos bâtiments.

2. Bilan du projet social 2019-2023

A. Évaluation quantitative

L'évaluation du projet social 2019-2023 a été pensée dès son élaboration.

Une évaluation en continu a été prévue avec une définition et un renseignement annuel d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs pour chacune des actions.

Les professionnels ont renseigné les indicateurs chaque année en début de l'année N pour l'année N-1 dans le cadre de la préparation du rapport annuel.

Cette démarche a permis d'évaluer les actions réalisées. Elle ne permet pas pour autant d'en mesurer la pertinence, ni l'utilité sociale.

Renforcer les liens sociaux, au niveau de la mixité sociale et au niveau intergénérationnel	Lutter contre l'isolement et porter une attention particulière aux personnes fragilisées	Soutenir les projets des habitants et leur pouvoir d'agir dans des instances territoriales
---	--	--

Contexte	Orientations	Objectifs opérationnels	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Les actions réalisées durant le projet
<p>Le territoire d'action du Centre est une mosaïque de quartiers avec des caractéristiques parfois singulières.</p> <p>La diversité – à tout niveau – pourrait favoriser de réelles mixités.</p> <p>Mais, celles-ci ne se vivent pas spontanément. Au contraire, des fossés existent et se creusent peut-être.</p>	<p>1) Renforcer les liens sociaux entre les habitants, au niveau de la mixité sociale et au niveau intergénérationnel</p>	<p>1.1) Favoriser la rencontre et les échanges entre habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 temps ouverts à tous les habitants organisés chaque année par le Centre socio-culturel dont au moins 1 à l'extérieur des locaux sur une thématique fédératrice. • Participation à au moins 1 manifestation à Janin et 1 à Jeunet chaque année. • Chaque quartier du territoire d'action est représenté par au moins 1 adhérent et plus, et des usagers non adhérents. • Au moins 2 propositions d'action par an de la Commission Interculturalité. • 1 programme annuel des activités hebdomadaires défini par la Commission activités. • Un plus grand nombre d'activités ciblent prioritairement un public plus jeune que celui que nous accueillons actuellement. • Un système de suivi des usagers non adhérents. 	<p>Chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 actions « le Point du Jour se met au vert » ou autour du développement durable, - 3 bars à jeux ou soirées patio, 8 ciné-débats, - 2 bourses aux vêtements, - 1 Gratifieria. 1 « Art sur la place » - 1 Temps vert - Petites lessives intergénérationnelles pendant le confinement. - Janin fête le printemps - Fête des jardins et «Balades au vert ». <p>adhésions familiales : 2018-2019 : Janin 27 -Jeunet 41 2019- 2020 : Janin 23- Jeunet 31 Dans les ateliers de Jeunet : mixité Jeunet-Ménival Point du Jour</p> <p>Commission interculturalité : 2 spectacles et 2 expositions au CSC. Participation à la manifestation « Libre de corps et d'esprit ». « projet des nanas » « Femmes inspirantes ».3 balades autour des lyonnaises 10 ateliers par an.</p> <p>Chaque année travail de la plaquette en commission activités.</p> <p>Janin fête le printemps en 2019 et un temps convivial et festif en 2022 , pas d'action en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire</p> <p>Non fait</p>

		<p>1.2) Accompagner la mobilité géographique des habitants en dehors du territoire d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 sorties à la journée organisée chaque année (petite enfance, enfants, adolescents, familles, adultes). • Au moins 3 séjours (avec nuitée) organisés chaque année. 	<p>2 sorties familiales en moyenne en été et 5 sorties culturelles pour les habitants de Janin. 1 visite institut franco-chinois, 2 sorties du club seniors. Pour les enfants : 2 sorties culturelles par vacances scolaires soit en moyenne 8 sorties par an (musée Gadagne, gallo-romain, beaux-arts, confluences, exposition ponctuelle autour de Picasso, Léonard de Vinci) 1 sortie à la caserne des pompiers pour la crèche en 2022 2 séjours randonnées en 2019, 3 séjours en 2020, 2 séjours en 2022</p>
		<p>1.3) Accompagner la mobilité géographique des habitants au sein du territoire d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence et activité toutes les semaines (hors vacances scolaires) sur les quartiers Janin et Jeunet pour tisser un lien avec les habitants. • Mandats « allers vers » formalisés pour les animateurs développement local et la CESF. • Participation régulière à au moins 8 instances partenariales (Collectifs Janin/Jeunet/ seniors, PRE, CIA, Médiation santé, Accompagnement scolaire, Equipe Janin...) pour être en capacité d'orienter les habitants vers des partenaires spécialisés. • Au moins 20 co-voiturage organisé chaque année (hors randonnées) : CA, prévention des chutes, réveillon... 	<p>Jardin Jeun'et Pouss, ateliers 1 rue Jeunet, atelier créatif chaque semaine. Transformation de l'atelier Fil en scène (lien avec la biennale) en Fil en aiguille (tissus recyclé), et dessin à Janin.</p> <p>Développement de l'"Aller vers" à la suite de la crise sanitaire</p> <p>Le Centre est représenté aux collectifs et aux réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seniors - animation Janin et Jeunet - médiation santé, - accompagnement scolaire, - jeunesse, associations socio-éducatives du 5, ° - conseil citoyen de Janin <p>et aux commissions petite enfance.</p> <p>co-voiturages spontanés par les adhérents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019 12 personnes covoiturées au réveillon - 2019, 2 à 3 pour chaque guinguette et 1 pour la prévention des chutes.

<p>Nous sommes sollicités sur des situations spécifiques. Ainsi, souvent dans des cadres informels (dans la rue, en marge d'une action collective...) mais également dans des cadres formels (permanences administratives par exemple), des habitants nous font part de difficultés importantes qu'ils peuvent rencontrer. Ces difficultés sont parfois accentuées par la dématérialisation de certaines démarches administratives qui peut induire un non recours aux droits.</p> <p>Nous pouvons être également sollicités ponctuellement par un ou des parents qui ont besoin d'un mode de garde en urgence pour participer à une</p>	<p>2) Lutter contre l'isolement et porter une attention particulière aux personnes fragilisées</p>	<p>2.1) Favoriser l'insertion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec au moins deux structures pour l'accueil de personnes ayant des besoins spécifiques. Tarifs dégressifs en fonction des revenus en les révisant le cas échéant pour favoriser une plus grande accessibilité. Information disponible sur les dispositifs de soutien financier pour des adhérents souhaitant faire une activité au Centre et ayant des difficultés économiques. 	<p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> EHPAD l'Etoile du Jour avec Grand Lyon Habitat (résidence les Castors). ponctuel avec Entraide P. Valdo. Foyer les « Grandes Voisines » à Francheville, pour un accueil des enfants à la crèche Métropole pour des familles aux besoins spécifiques <p>5 tarifs calculés au quotient</p> <p>soutien financier pour deux enfants pour des cours de guitare Utilisation du dispositif "sport dans la ville" pour deux enfants</p>
		<p>2.2) Favoriser l'insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 6 stagiaires accueillis chaque année au Centre. 100% des informations transmises par MIRLY Solidarité, Mission locale et Maison Lyon pour l'Emploi sont affichées dans le hall. Réponse favorable chaque fois que possible des demandes d'occupation de nos locaux de la part des structures d'insertion professionnelles ci-dessus. Toute demande d'un mode de garde pour favoriser l'accès à la formation et/ou à l'emploi fait l'objet d'un échange avec 	<p>Crèche :</p> <p>2019 : 2 stages de 3° et 5 stages CAP, AP 2021 : 1 stagiaire CAP 2022 : 3 stages CAP AEPE et 3^{ème}</p> <p>Affichage régulier dans le hall</p> <p>Permanences emploi des AJD (anciennement Mirly) à Jeunet Pas de demande</p> <p>30 demandes de moins de 20h, 11 acceptées.</p>

<p>formation ou accéder à un emploi. L'absence de mode de garde est l'une des principales difficultés que rencontrent les femmes pour chercher et accéder à un emploi.</p> <p>Les valeurs de la Charte des Centres sociaux nous amènent à porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles ou ayant des besoins spécifiques - dans la limite de nos moyens et de nos compétences.</p>			<p>les parents et d'une recherche de solution.</p>	<p>Travail en réseau et orientation de certaines familles avec les autres crèches.</p>															
<p>Un développement social est fondé sur une réelle participation des habitants. Leurs attentes, leurs ressources ne sont pas toujours pris en compte par les</p>	<p>3) Soutenir les projets des habitants et leur pouvoir d'agir dans des instances territoriales</p>	<p>2.3) Accompagner individuellement des habitants qui rencontrent des difficultés spécifiques</p> <p>3.1) Etre à l'écoute des familles, identifier leurs besoins, leurs attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 permanences démarches administratives et/ ou séances d'aide aux démarches numériques par an. • Au moins 30 apprenants en langue française accompagnés par des bénévoles pour réaliser certaines démarches. <ul style="list-style-type: none"> • 1 temps d'écoute habitants à chaque CA. • Au moins 5 situations relevées dans le cahier d'écoute tous les mois. • 1 temps d'analyse du cahier d'écoute en réunion d'équipe au moins 1 fois par mois. 	<p>30 permanences pour 15 personnes en 2019. 45 perm pour 17 personnes en 2020 36 perm pour 19 bénéficiaires en 2021 73 perm pour 20 bénéficiaires en 2022 16 personnes inscrites aux ateliers informatiques.</p> <table border="1" data-bbox="1379 488 2051 691"> <thead> <tr> <th></th> <th>apprenants</th> <th>bénévoles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>31</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>40</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>29</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table> <p>Points "écoute habitants" à chaque CA</p> <p>55 situations de Janvier à oct. 2020. Cahier d'écoute arrêté après le confinement –besoin de retravailler cet outil</p>		apprenants	bénévoles	2019	31	19	2020	40		2021	32		2022	29	13
	apprenants	bénévoles																	
2019	31	19																	
2020	40																		
2021	32																		
2022	29	13																	

<p>associations et les pouvoirs publics (Cf. rapport « Ils ne savent pas ce qu'on pense... », « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires »).</p> <p>L'association dispose d'un savoir-faire qu'elle a particulièrement développé lors du projet social précédent. Les professionnels se sont ainsi formés à la démarche « aller vers » pour aller à la rencontre d'habitants en dehors de nos locaux et en particulier des personnes qui ne connaissent pas toujours le Centre socio-culturel.</p>		<p>3.2) Favoriser la participation des habitants dans des projets ou actions portés par le Centre socio-culturel ou un partenaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du nombre de bénévoles. • Tous les bénévoles signent la convention d'engagement. • Maintien du nombre d'actions portées par des bénévoles. • Tous les projets des services gérés par le CSC (EAJE, ALSH) font l'objet de rencontre annuelle avec les familles 	<p>86 bénévoles en 2019, baisse 2020 due au contexte sanitaire. Actuellement 66 bénévoles.</p> <p>Les bénévoles la charte de bénévolat</p> <p>Maintien des actions bénévoles pour 2019-2020-2021- et 2022.</p> <p>Une réunion de rentrée est mise en place pour les groupes</p>
		<p>3.3) Accompagner des groupes d'habitants dans la réalisation de leurs projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toute demande d'accompagnement effectuée par au moins 2 personnes pour une nouvelle action ou un nouveau projet fait l'objet d'une proposition de rencontre. • Au moins 1 réunion de Booster par mois (hors été) pour analyser nos pratiques. • Participation des professionnels formés sur l'accompagnement de projets collectifs à visées émancipatrices aux ateliers post formation. • Tout nouveau professionnel de l'équipe permanente (hors crèche et agent d'entretien) se forme avec la Fédération sur ce sujet. 	<p>2019 rencontre avec une habitante.</p> <p>2020 projet autour du jardinage et de l'école Les Gémeaux, mis en place d'un accompagnement</p> <p>2021 1 habitante accompagnée pour un projet autour de la réalisation d'un conte</p> <p>Fin des réunions Booster, les analyses de situations se font en réunion d'équipe.</p> <p>Non réalisé.</p> <p>Pas de formation suivie</p>

		<p>3.4) Favoriser un processus de décision participatif en interne et sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 100 adhérents sont présents ou représentés à l'AG annuelle.• Au moins 1 animation en AG pour favoriser les échanges.• 100% des nouveaux administrateurs participent à un temps d'information sur la vie associative et les formations proposées par la Fédération.• Au moins 1 habitant de Janin et 1 habitant de Jeunet sont membres du CA• Au moins 1 rencontre par an entre des membres du CA et des habitants de Janin et de Jeunet.• Au moins 1 représentant du Centre participe à chaque rencontre habitants organisé par 1 élu.• Au moins 2 habitants participent à chaque commission ou groupe de travail (hors commission administrative).	<p>En fonction des années, le nombre de participants a varié entre 60 et 80. L'AG 2021 a été réalisée en Visio.</p> <p>Ateliers réalisés en 2019 et 2022</p> <p>Entre 1 à 2 nouveaux administrateurs formés par an</p> <p>Non réalisé</p> <p>Rencontres occasionnelles et informelles. Enquête habitants</p> <p>Participation</p> <p>Participation à « Libre de Corps et d'esprit » en 2019 à Janin, temps vert à Jeunet chaque année, à l'exposition des petites lessives en 2020 à Jeunet. La commission interculturelité a permis le lien par des ateliers.</p> <p>En 2022, 3 habitants ont rejoint le groupe spécifique projet social</p>
--	--	---	--	---

			<ul style="list-style-type: none">• Au moins 5 réunions par an du Collectif Janin et du groupe technique Jeunet• Adhésion au Collège acteurs du Conseil citoyen Janin dès lors que nous arrêterons son accompagnement• Au moins 1 mise en lien facilitatrice par an entre 1 habitant et 1 élu sur 1 problème spécifique.	<p>Participation systématique aux réunions</p> <p>Le CSC porte toujours la demande de subvention. Il est membre du collège acteurs du conseil citoyen depuis 2019</p> <p>Le CSC n'en a pas l'historique</p>
--	--	--	--	---

B. Auto-évaluation du Projet Social

Pour vérifier la pertinence des actions au regard du projet, il y a eu trois temps d'évaluation des projets regroupant administrateurs et professionnels.

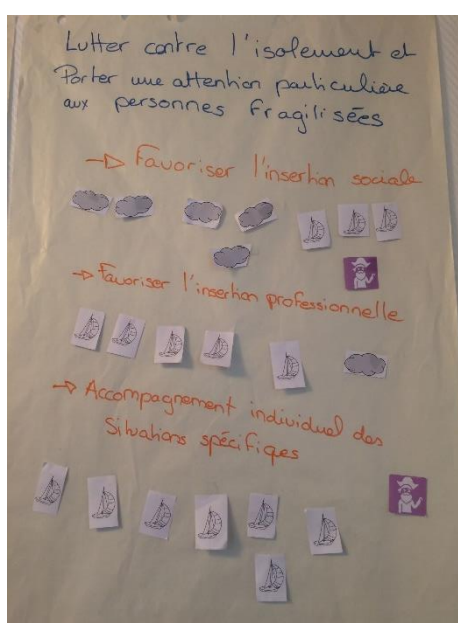
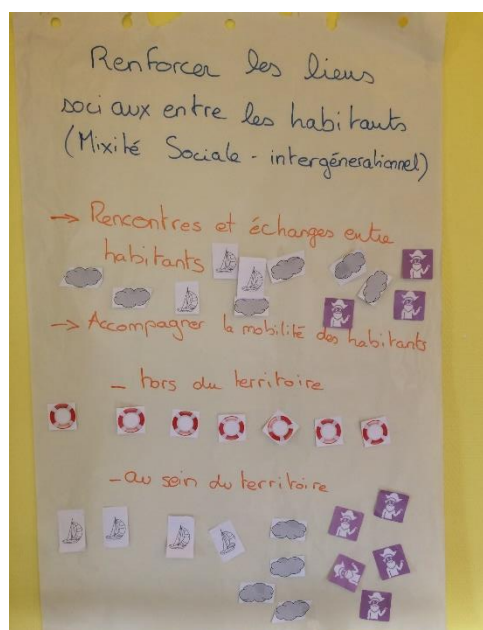
1. Evaluation par la commission "Bien Vivre Ensemble"

La commission Bien Vivre Ensemble s'est réunie en octobre 2020 pour réaliser un bilan intermédiaire du projet social.

Elle a repris les objectifs et évalué sur une échelle descriptive les actions mises en œuvre en prenant en compte l'impact de la crise sanitaire.

Un deuxième temps a eu lieu en novembre 2020 en Visio.

Exemples de productions de cette commission :



Légende :

un bateau qui vogue,
pour un résultat positif,

des nuages pour un
résultat mitigé,

une bouée pour les
actions qui nécessitent
un sauvetage,

une attaque de pirates
pour souligner les
actions les plus
impactées par la covid.

2. Séminaire, août 2021

En août 2021, un séminaire regroupant les membres du bureau et les salariés a permis:

- de fédérer une nouvelle équipe (animateur jeunesse, animatrice seniors et direction) autour du projet et de se l'approprier,
- d'adapter les projets aux effets de la crise sanitaire.

Cela a fait ressortir la difficulté des habitants à revenir dans les espaces collectifs, l'importance de la fracture numérique et la réactivité ainsi que l'inventivité des équipes pour maintenir le lien.

A l'issue de ces constats, les équipes ont retenu la nécessité d'améliorer la communication et la visibilité du Centre et de développer « l'aller vers » compte tenu des surfaces des locaux.

3. Séminaire août 2022

En août 2022, un second séminaire d'une journée regroupant les administrateurs associatifs et les salariés permanents a permis de faire le bilan des trois questions évaluatives du projet 2019-2023.

L'équipe a tout d'abord travaillé sur le sens des questions pour les remettre correctement dans leur contexte et permettre aux nouvelles personnes de les découvrir.



C. Réponses aux questions évaluatives

Les questions évaluatives émergentes lors de l'élaboration du projet, sont fondées sur trois questionnements transversaux : une question spécifique au projet social, une question spécifique au projet familles (elle sera traitée dans le projet familles), une question transversale aux deux projets.

1. Première question évaluative

Question évaluative spécifique au projet social :

Comment accompagner les adhérents du Centre socio-culturel de la consommation à l'action ou à l'engagement ?

Quels sont les effets attendus ?

Constat de départ : une majorité de nos adhérents s'inscrivent initialement pour participer à une activité et/ou bénéficier d'un service. Un nombre significatif d'entre eux ne mesure pas toujours qu'ils adhèrent à une association au sein de laquelle ils pourraient s'engager de différentes manières. Nous avons retravaillé, dans le cadre de notre projet social précédent, notre communication (élaboration d'une charte graphique, affichage de la charte des Centres sociaux, panneau d'information sur la vie associative...) et proposer certains temps spécifiques (session d'accueil lors de la rentrée de septembre, invitation des nouveaux adhérents aux vœux...). Nous allons continuer à travailler sur cet enjeu, qui demeure important, dans les 4 années à venir.

A la lecture de cette question évaluative le groupe a souhaité redéfinir le mot consommation et le mot engagement.

Consommation : dans un Centre socio-culturel la consommation est le fait de consommer du service, de participer à une activité.

Engagement : dans un Centre socio-culturel l'engagement se situe dans le pouvoir d'agir, du bénévolat jusqu'au CA.

La consommation engagée renvoie à l'idée que la participation va au-delà du niveau individuel et tient compte d'objectifs collectifs.

Lors de ce travail, le groupe a défini plusieurs questions permettant d'affiner la question évaluative initiale :

1. comment sensibiliser les adhérents aux finalités des Centres socio-culturel ?
2. comment faire en sorte que les habitants participent plus à la vie de l'association ?
3. quelles sont les motivations qui peuvent amener les personnes à s'investir plus ?
4. quel est le but d'un investissement supplémentaire ?
5. comment trouver l'information qui permet de comprendre les raisons du non passage à une participation active ?

Pour faire le bilan, le groupe a décidé de répondre aux trois premières questions.

Durant les quatre années du projet, l'association a répondu à cette première question évaluative de la manière suivante :

- Amélioration de sa communication :
 - utilisation de la newsletter comme support d'information,
 - affichage,
 - communication visuelle, utilisation d'une charte graphique,
 - Information régulière par l'intermédiaire des intervenants d'activités,
- Formation des salariés au pouvoir d'agir des habitants :
 - formation à visée émancipatrice proposée par la fédération
- Qualité et régularité du lien entre usagers et l'équipe de professionnels :
 - phoning pendant la crise sanitaire
- Présence au Forum des associations :
 - faire connaître l'association,
 - contact et dialogue direct avec les habitants du 5^{ème} arrondissement.

- Evolution de la structure petite enfance :
 - utilisation des locaux du Centre social et du patio, pour être plus visible
 - Réunion de parents avec les membres du bureau

Constat du groupe

- Ce qui a été réussi :

L'information est plutôt bien-diffusée (plaquettes, tracts, site internet ...),

L'implication de chacun des membres du Centre est effective.

- Ce qui n'a pas assez abouti :

La transformation de la participation à l'engagement est difficile,

L'accueil des habitants au quotidien reste une préoccupation.

Dans le prochain projet, l'équipe devra mener une réflexion sur ce que signifie accueillir dans un Centre social

- Ce qui a manqué :

L'information grand public par voie de presse ou dans l'affichage municipal est peu utilisée,

Les locaux inadaptés pour accueillir l'ensemble des publics.

La configuration des locaux est contraignante pour développer de nouvelles activités. Elle nécessite de rechercher des solutions externes pour toucher tous les publics et de travailler sur l'existant pour améliorer l'accueil.

- Là où le Centre social a été créatif

Plusieurs actions témoignent de la créativité du Centre

L'élaboration de la nouvelle plaquette, les expositions et les événements notamment à l'extérieur (50 ans de l'association, « les Nanas », la gratiféria (espace de gratuité où chacun peut donner et prendre ce qu'il veut, du temps, des biens, des idées et des créations)

2. Deuxième question évaluative

Question évaluative transversale au projet social et au projet familles : En quoi le Centre socio-culturel contribue-t-il à la transition écologique sur le territoire ?

Comment accompagne-t-il l'évolution des connaissances et des pratiques des habitants ?

A-t-il pris des mesures pour réduire sa propre empreinte carbone ? Le cas échéant, quelles en sont les effets ?

Constat de départ : dans le cadre du projet social, l'engagement en faveur du développement durable ou transition écologique a été renforcé, avec par exemple les différentes éditions du « Point du Jour se met au vert », la participation à des temps forts de sensibilisation des habitants sur le territoire (Janin fête le printemps, le temps vert à Jeunet), l'inscription dans une dynamique fédérale, et l'évaluation avec les habitants de notre empreinte carbone. Les enjeux liés au développement durable demeurent d'actualité.

A sa lecture, le groupe a trouvé que cette question était compréhensible. Il propose de la formuler de la façon suivante :

- De quelle manière le Centre socio-culturel a-t-il participé à la sensibilisation du problème de la transition écologique sur le territoire ?
- Quel est l'impact du Centre socio-culturel au travers de ses activités ?






Globalement, le groupe estime que le Centre socio-culturel est un maillon important pour penser et engager une transition écologique. Cet engagement a été réaffirmé lors du dossier déposé dans le cadre de l'Appel à Initiales Associative (AIA) de la Ville de Lyon. Les actions menées se situent à plusieurs niveaux.

Pour chaque niveau le groupe a évalué son degré de réussite :

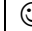


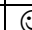
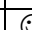

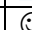
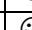
- Ce qu'on a réussi : ☺
- Ce qu'on n'a pas réussi : ☹
- Ce qui nécessite d'être amélioré : ➡
- Là où on a été créatif ✨

Achats :




	Evaluation de l'impact
Achat et utilisation d'écocups pour tous les événements	☺
Equipement téléphonique reconditionné	☺

Achat et utilisation de produits ménagers écologiques	
Achat alimentaire de produits locaux pour les buffets	
Plaquette écologique, impression locale et encre végétale	
Restauration locale pour la crèche	
Modification des luminaires	



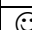
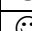
Activités :

Bourses aux vêtements / "gratifieria"	
Mise en place d'ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de bougies avec de l'huile de cuisine - Ateliers artistiques avec du matériel de récupération - Atelier produits ménagers et cosmétiques ... 	
Temps verts	
Visite déchetterie avec les adhérents	
Exposition, film débat	
Conférence numérique étique	
Boite d'échange	
Animation : temps vert et jardin pédagogique	

Démarches

Co-voiturage pour les déplacements	
Co-voiturage pour les déplacements l'activité randonnée	
Impression en noir et blanc	
Tri des poubelles	

Partenariats :

Travailler avec les bailleurs sociaux	
Soutien association pour mise en place de composteurs	
Accueil AlterConso	
Accueil Artisans du monde	

La transition écologique fait partie de l'ADN du Centre socio-culturel, elle est actuellement un enjeu sociétal important et le restera durant les quatre prochaines années du nouveau projet.

D. Analyse des forces et des faiblesses du projet social précédent

Une réunion d'équipe a permis d'analyser les forces et faiblesses du projet précédent

Les forces	Les faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Implication et formation des bénévoles- Economie financière du projet viable et saine- Pilotage associatif réel- Redynamisation du secteur ados et augmentation du public ados- Dynamisation du quartier Jeunet- Liens importants avec le tissu associatif local- Un projet seniors actif et dynamique en évolution- Adaptabilité de l'équipe pendant la période COVID- La transition écologique fait partie de l'ADN du Centre- Le projet est perçu comme étant de qualité et maîtrisé par la gouvernance- Une association qui montre sa capacité à traverser les crises tout en maintenant de l'activité et du partenariat	<ul style="list-style-type: none">- Locaux inadaptés au développement de l'association- Place des 3-10 ans dans les activités de l'association- Place des parents dans les activités des enfants- Diminution de la mixité dans l'accueil de loisirs avec un quartier du PDJ sous représenté- Communication à développer et recours aux réseaux sociaux pas encore réalisée- Peu de liens intergénérationnels parmi les différents publics accueillis- Turn-over important dans l'équipe des salariés permanents- La perte du lien avec les habitants du quartier Janin et la participation des parents dans les activités de leurs enfants- Une association qui doit résoudre sa problématique des locaux si elle veut continuer à se développer au regard des besoins de liens sociaux des habitants

E. Retours et évaluations des adhérents et des partenaires sur le précédent projet

L'évaluation des actions du Centre socio-culturel par les adhérents et les partenaires s'est déroulée lors de l'assemblée générale 2022

Rêvons le centre Socio-Culturel du Point Du Jour

Qu'aimez vous au centre socio-culturel du Point du Jour ?

- **La mixité, la tolérance, l'ouverture à tous**
 - l'ambiance
- **La convivialité**
 - Bien-être
- Les rencontres, les échanges
 - Le lieu, les locaux
- **Les activités**
 - L'accueil
 - Le dynamisme
- L'engagement des acteurs du centre

Des idées pour un centre socio-culturel innovant ?

- Nouveaux locaux
- **Communiquer sur les activités, se faire connaître davantage**
 - Développer un partenariat Crèche / RAM
- **Plus de mixités**
 - Plus de projets avec les jeunes
- **Augmenter des propositions d'activités**
 - Développer plus de partenariats avec les associations du territoire.
- **Plus d'événements festifs pour développer la convivialité entre les habitants du quartier et faire connaître le centre**
 - Projets intergénérationnels

Des idées pour un Centre innovant ?

- Des ateliers cuisines et partages autour des différentes cultures
- Des temps d'échanges sur problèmes d'actualité
- **Plus de sorties visites guidées**
 - Du Yoga du rire
 - Des danses de salon
- **Développer le site internet**
 - Plus de sorties petite enfance
 - Plus d'ateliers créatifs
 - Du théâtre d'improvisation
- Plus d'accueil pour les étrangers et des temps d'échange
- **Plus d'activités pour les "Djeun's"**
 - Des locaux plus adaptés aux personnes âgées
 - Des activités tout l'été
- **Développer plus d'activités pour les enfants**
 - Des ateliers d'accompagnement au budget participatif

Nous avons posé trois questions aux participants :

- Des idées pour un Centre social innovant ?
- Qu'est-ce que vous aimez au Centre social du Point du Jour ?
- Vos envies pour le Centre socio-culturel du Point du Jour ?

Ce sondage nous a permis de faire la transition et de basculer de l'évaluation du précédent projet au diagnostic territorial

En résumé, le projet 2019-2023 s'est déroulé dans une période difficile, ponctuée par deux crises. Il doit déboucher sur un nouveau projet associatif s'inscrivant dans les orientations de la CNAF, en cohérence avec la politique sociale, culturelle et économique de la ville de Lyon et plus particulièrement avec celle du 5^{ème} arrondissement de Lyon.

3. DEUXIEME PARTIE :

Un nouveau projet social dynamique et réaliste au regard du contexte pour 2023- 2027

A. Etape d'élaboration du projet

La dynamique de la démarche projet a démarré en janvier 2022. Elle s'est faite en plusieurs étapes qui, de l'évaluation à l'écriture du nouveau projet, ont toutes été réalisées via une démarche participative. L'objectif de la méthode était de « s'impliquer ensemble pour un projet qui nous ressemble et nous rassemble».

Les étapes d'élaboration du projet social : présentation chronologique		
Période	objet	Personnes concernées
Janvier 2022	Information sur la démarche projet et son calendrier	CA et réunion d'équipe
Mars 2022	Formation projet social	La référente familles, le trésorier et la direction
Mai 2022 2 séances	Création et première réunion de travail du « groupe spécifique projet ». Objectifs de la réunion : réflexion sur les évolutions du quartier et identification des points clés qui méritent d'être documentés. Mise en place d'une méthode pour récolter les données (enquête / interview)	habitants, adhérents, administrateurs, salariés, Présence de Monsieur François LECOUTURIER, consultant.
Juin-Juillet-Août 2022 :	réalisation de 210 questionnaires à destination des habitants. et de 30 interviews partenaires.	habitants, adhérents, administrateurs, salariés.
juin 2022	Réunion sur la démarche d'évaluation avec Monsieur François LECOUTURIER, consultant d'ITINERE Conseil°	Réunion équipe et Bureau
Août 2022	Séminaire de rentrée Objectifs du séminaire : S'accorder sur les questions évaluatives du projet 2019-2023 et en faire le bilan.	Membres du CA et salariés permanents.

	Echanger autour des premiers éléments clés du diagnostic avec l'accompagnement du cabinet ITINERE.	
Septembre 2022	Préparation débat d'enjeux Elaboration du support de présentation (points clés du diagnostic + enjeux)	Groupe spécifique projet.
Octobre 2022 3 séances	Classement des contributions du débat d'enjeux par « ressemblance », thématique ou point commun. Discussion autour des thématiques. Avant de travailler sur le contenu, le groupe s'accorde pour utiliser un vocabulaire simple, compréhensible par tous. Il s'entend sur une définition des mots qui font partie du registre du projet. Il réaffirme que les publics fragiles et les parents sont des cibles et non un thème ou une action.	Groupe spécifique projet Intégration de deux nouvelles habitantes présentes au débat d'enjeux
Novembre 2022	Présentation par l'équipe de professionnels des axes du projet social et du projet familles au groupe spécifique projet. S'accorder sur les axes et les objectifs opérationnels pour validation au CA	Groupe spécifique projet
15 novembre	Validation du travail présenté par le <i>groupe spécifique projet</i>	CA
29 novembre	Temps de concertation avec les financeurs	Groupe spécifique projet, habitants, administrateurs et financeurs
17 Janvier 2023	Travail sur la formulation des objectifs généraux et opérationnels	Groupe spécifique projet
28 février 2023	Validation des arbres d'objectifs des deux projets et définition des actions du projet social.	Groupe spécifique projet

22 Mars 2023	Travail sur les indicateurs et les sources de données	Réunion équipe puis groupe spécifique
4 Avril 2023	Elaboration de la méthode d'évaluation et travail sur la fonction accueil	Groupe spécifique projet

Le conseil d'administration a été sollicité à chaque étape clé de la démarche. Il a demandé à la « commission bien vivre ensemble » de constituer un groupe garant de la démarche. Ce groupe s'est dénommé le « groupe spécifique projet ». Il a été composé de :

- cinq administrateurs,
- cinq salariés
- deux bénévoles
- une habitante

Les professionnels se sont réunis au moins deux fois par mois durant toute la période de conception du projet. Ils ont apporté leur expertise et ont préparé les documents à débattre en groupe spécifique projet.

Le « groupe spécifique projet » s'est réuni dix fois pour suivre la démarche, débattre des propositions des professionnels, préparer les documents à faire valider en Conseil d'Administration, préparer le débat d'enjeux et la réunion de concertation.

B. Diagnostic territorial

Le diagnostic est la deuxième étape de la démarche projet. Il croise des données statistiques avec des idées et des avis recueillis auprès des habitants et des partenaires.

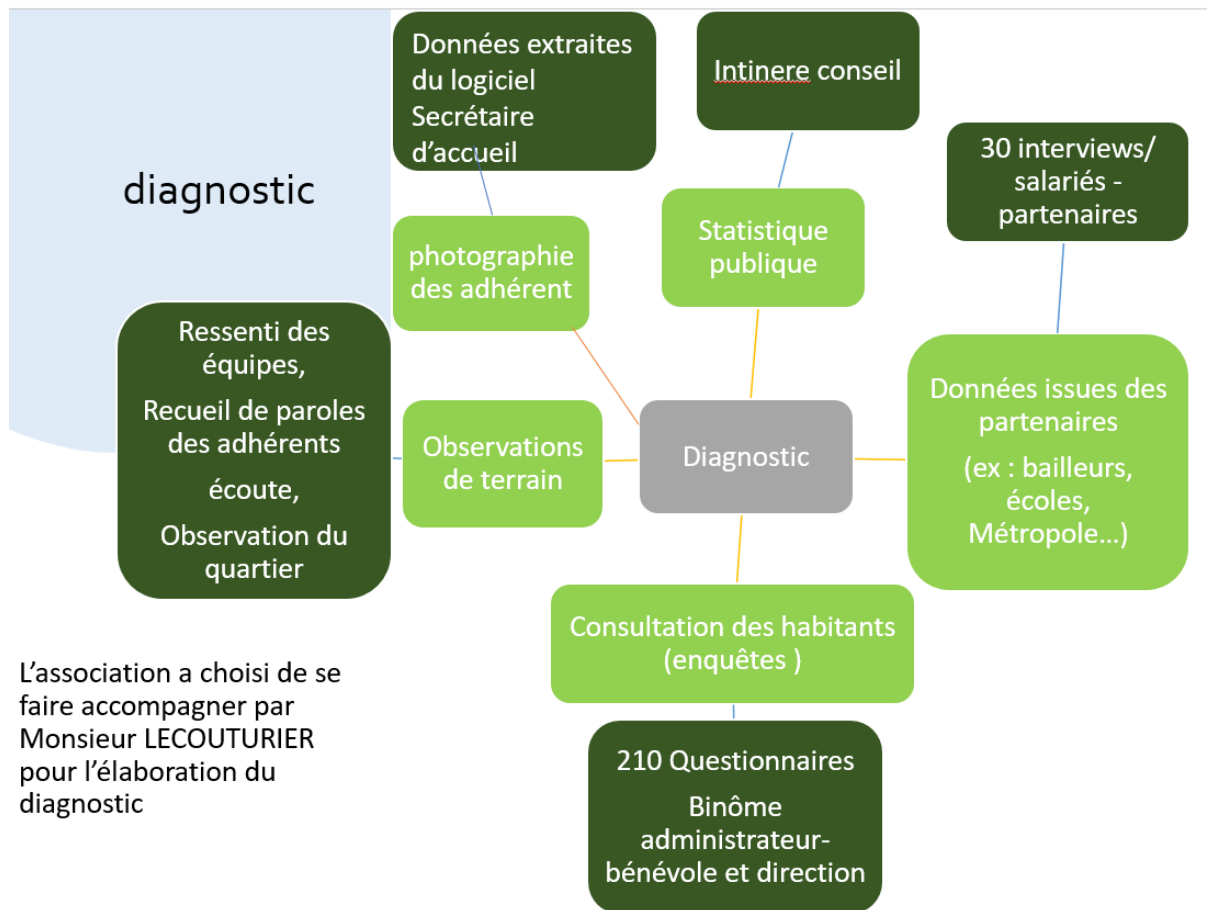
Lors de la première réunion du « groupe spécifique projet », nous avons réfléchi ensemble sur les évolutions du quartier et avons identifié les points clés qui méritaient d'être documentés puis nous nous sommes accordés sur les méthodes les plus appropriées pour y parvenir.

1. Présentation de la méthodologie utilisée pour réaliser le diagnostic

Nous avons décidé de mener des questionnaires auprès des adhérents, des habitants et des partenaires. Des groupes ont été constitués pour cela.

Les salariés ont interviewé les partenaires, des administrateurs et des bénévoles ont mené des enquêtes auprès des habitants, la secrétaire d'accueil a extrait des données du logiciel. Enfin, un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux adhérents et leur avis a été récolté lors de l'AG 2022.

La collecte de données froides a été confiée au groupe ITINERE.

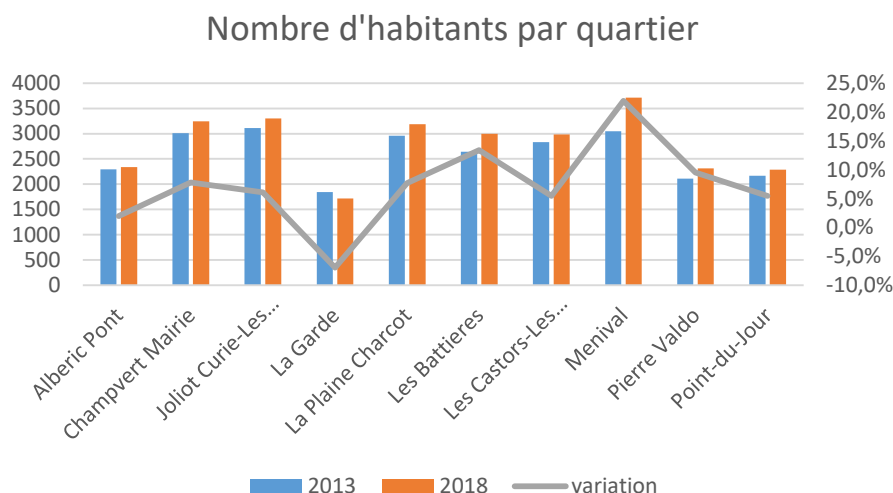


Ainsi, 210 personnes ont été interviewées à des horaires et des jours différents pour permettre à un plus grand nombre d'habitants d'exprimer leur avis sur leurs quartiers et les attentes vis-à-vis du nouveau projet (arrêts de bus, marchés, sorties des écoles primaires, animations de proximité, parkings des grandes surfaces et parcs ...). Trente entretiens partenaires ont été menés.

2. Le territoire et ses habitants

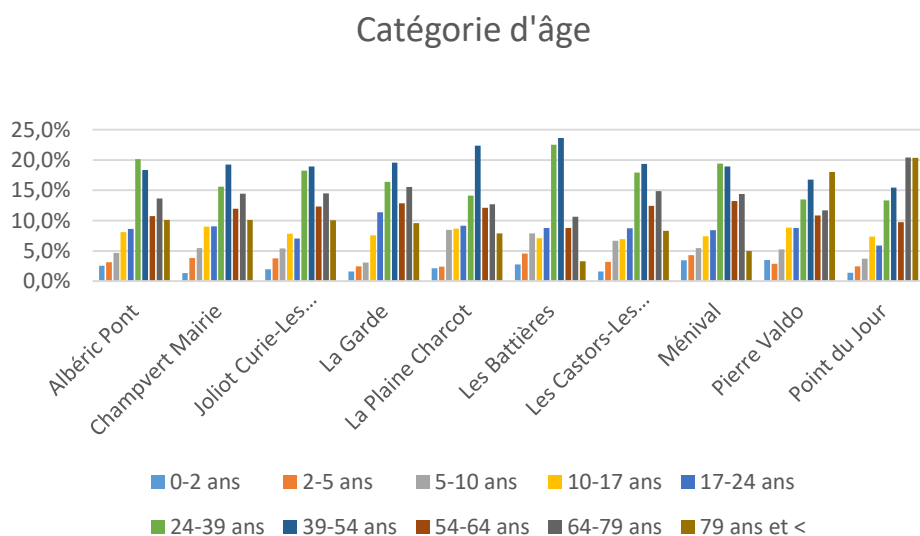
Le territoire couvert par le Centre socio-culturel du Point du Jour est vaste et diversifié. Les indicateurs démographiques y sont, en tendance, proches de l'ensemble des arrondissements de Lyon, mais avec des écarts importants entre les quartiers. La population de ce territoire représente 28 000 habitants, en croissance de 8% entre 2013 et 2018.

Nous observons que la variation du nombre d'habitants entre 2013 et 2018 fluctue entre -6,9 % sur le quartier de La Garde et +21,9 % sur le quartier de Ménival. En 2020, le 5^{ème} arrondissement comptabilise 504 naissances et 502 décès, la variation est par conséquent quasi-intégralement liée au flux migratoire.



La population est sensiblement plus âgée par rapport à l'ensemble des arrondissements de Lyon, à l'exception des Battières et de Ménival où elle est plus jeune.

Nous constatons qu'il y a eu une progression du nombre de personnes âgées dans des quartiers comme celui du Point du Jour et des Castors.



Les personnes immigrées (nées étrangères dans un pays étranger) représentent 13% de la population à l'identique de l'ensemble des arrondissements de Lyon. Ce taux est plus élevé à Ménival (16%), Champvert Mairie (18%) et Valdo (28%). Il est plus faible à La Garde (6%) et au Point du Jour (6%).

Les personnes de nationalité étrangère représentent 8,6 % (Lyon = 9,7 %). Ce taux est plus élevé à Ménival (10,4%), Champvert Mairie (13,6%) et Valdo (23%). Il est inférieur à 5% à La Garde, Les Castors et au Point du Jour.

3. L'habitat

En ce qui concerne les logements, ils sont composés à 83% d'appartements et 12% de maisons individuelles, le secteur de La Plaine - Charcot se distingue par un taux de maisons de 50%. 14 % des habitants résident en logement social (19% à Lyon), mais ils sont concentrés sur quelques secteurs seulement (Ménival = 35%, Champvert Mairie = 32%, Valdo = 23%)

Il existe globalement sur le plateau du 5^{ème} arrondissement une forte mixité d'un territoire à l'autre, avec de grandes poches de précarité. Cela nécessite :

- un mode d'intervention différent en fonction des quartiers et une adaptabilité du Centre socio-culturel par rapport à leurs spécificités. Les besoins ne sont pas les mêmes à Janin ou Jeunet qu'au Point du jour.
- de développer des animations de proximité pour aller à la rencontre de ces publics, un champ d'intervention prioritaire pour le Centre.

Des projets de constructions



Nous observons l'existence de nouveaux bâtiments ou leur transformation en immeubles d'habitation. Ces constructions se concentrent sur certains quartiers en particulier, et notamment dans la proximité géographique du Centre.

Si la mairie estime que l'impact de ces constructions sera faible sur la démographie de l'arrondissement, nous pensons que l'impact sera un peu plus significatif sur notre territoire.

Grand-Lyon Habitat : « Faire en sorte que la densité soit acceptable »

« À chaque fois qu'un projet de construction nouvelle est présenté, la question de la densité se pose » avance le directeur général de Grand-Lyon Habitat, Jean-Noël Freixinos. « Or il y a besoin de construire des logements et on essaye de faire en sorte que cette densité soit acceptable ».

D'où la concertation engagée, le plus souvent sur place. « Faire accepter les nouvelles constructions passe par une amélioration des espaces extérieurs et par la prise en considération des besoins des habitants », poursuit le directeur général. Qui du coup, parle d'un projet « plus respirant, plus animé ». Des ateliers sont programmés sur le site à la rentrée afin de présenter, notamment, les avancées de cet aménagement. « Le projet ne se fait pas dans le dos des habitants, toutes les décisions sont annoncées et

affichées et quiconque peut y venir » indique Jean-Noël Freixinos. La résidence Soeur-Janin est composée de 500 logements gérés par Grand-Lyon Habitat et par la SACVL et compte 1 270 habitants.

Ce projet quel est-il ?

Les deux bâtiments projetés seront construits à l'angle de la rue Edmond-Locard et de la rue Soeur-Janin et abriteront d'une part la Maison de la Métropole pour les Solidarités et 17 logements et d'autre part un local de 300 m² dont l'usage n'est pas défini et 20 logements. Les logements sont de type locatifs intermédiaires et accession à la propriété (à des tarifs inférieurs à ceux du marché).

Le projet prévoit une « réorganisation » des espaces affectés au stationnement et des espaces paysa-



« Faire accepter les nouvelles constructions passe par une amélioration des espaces extérieurs et par la prise en considération des besoins des habitants » dit-on du côté de Grand Lyon Habitat. Pour l'instant certains locataires de Soeur-Janin, mécontents, ont lancé une pétition. Photo Progrès/Eric BAULLE

gers qui représentent 42 % de la superficie de la résidence, avec l'idée de les rendre plus qualitatifs.

Les constructions sont envisagées à partir du printemps 2023.

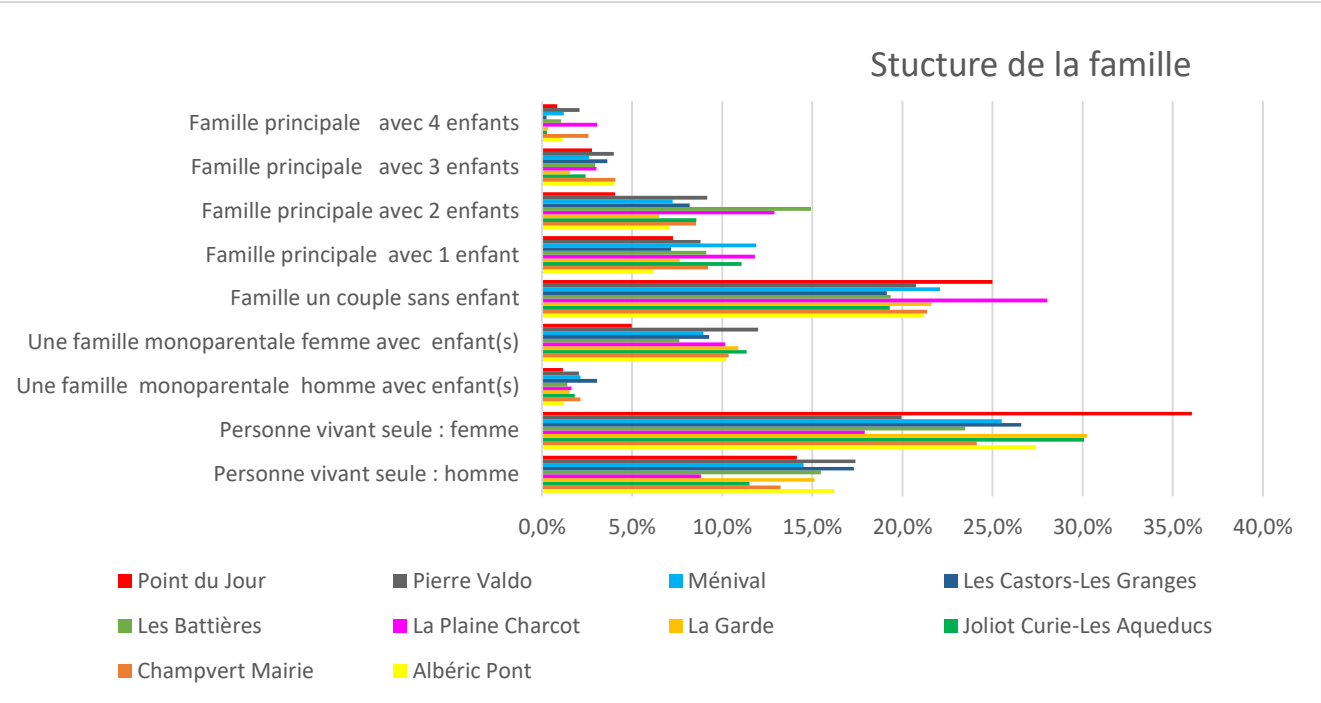
A.D.U.

Un projet de deux immeubles prévu par Grand Lyon habitat dans le quartier Soeur-Janin provoque l'opposition de riverains qui ne veulent pas qu'on ampute « leur espace vert ». Il s'agit de l'implantation d'une Maison de la Métropole pour les solidarités (MDMS) avec des logements en accession sociale à la propriété, à l'entrée du quartier.

Ce quartier érigé à la fin des années 1970 comprend actuellement 500 logements sociaux HLM gérés par deux bailleurs de la Ville de Lyon : Grand Lyon Habitat (GLH), et la Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon (SACVL).

Il existe un double enjeu pour le Centre socio-culturel :
Celui d'accompagner les habitants à vivre bien dans leur quartier et celui d'aller à la rencontre des nouveaux habitants pour se faire connaître.

4. La composition des ménages



En ce qui concerne la composition des ménages, les personnes vivant seules représentent 40% dont 26% sont des femmes. Ces taux sont de 22% pour les hommes et 29% pour les femmes à Lyon, mais on note également de la disparité dans les chiffres en fonction des quartiers, Le taux de femmes seules est supérieur à 30% à Joliot-Curie, la Garde et il atteint 36 % au Point du jour.

Le taux d'hommes seuls est plus homogène sur le territoire, à l'exception de La Plaine Charcot (9%) Les couples sans enfants représentent 22% ce qui s'explique par le taux important de séniors ; Il est de 19% à Lyon. Ce taux est plus élevé à La Plaine Charcot (28%) et au Point du Jour (25%)

En ce qui concerne la composition des ménages, nous constatons que les foyers monoparentaux féminins représentent 9% (Lyon = 6%) et masculins 2% (Lyon = 1%), qu'il est plus élevé à Pierre Valdo (12%) et plus faible au Point du Jour (5%)

Les familles avec 4 enfants représentent 1,2% (0,9% à Lyon). Ce taux est de 3% à La Plaine Charcot, 2,6% à Champvert Mairie (Janin) et 2,1% à Valdo.

5. Les personnes âgées

Les retraités représentent 24% de la population (Lyon = 15%).

Les personnes de 65 ans et plus représentent 24% à l'échelle du territoire, mais avec des écarts importants (14 % aux Battières, 41 % au Point du Jour).

Les entretiens avec les professionnels mettent en évidence des problématiques de croissance de la perte d'autonomie et des liens sociaux induits par la crise sanitaire.

Les difficultés en particulier d'accès aux droits par le biais de l'outil numérique et aux soins sont également amplifiées pour une partie des partenaires.

Certains quartiers se caractérisent par une forte présence de personnes seules, en partie liée à la présence de personnes âgées. Le 5^{ème} arrondissement étant l'arrondissement de Lyon qui a la moyenne d'âge la plus élevée de la ville, le prochain projet doit mener une réflexion autour de l'isolement des séniors et de la perte du lien social.

Le taux de familles monoparentales est également élevé dans les quartiers Jeunet et Janin. Le travail de soutien et d'appui à ces familles est à renforcer.

6. Les conditions de vie des habitants, l'accès aux droits et aux services

Le revenu disponible médian varie entre 21 170 € pour Valdo et 28 520 € à La Garde. Il est de 24 150 € pour Lyon.

La part des minimas sociaux dans le revenu disponible varie entre 0,8 % à la Garde et 3,2 % à Champvert Mairie. Elle est de 2,2% pour Lyon.

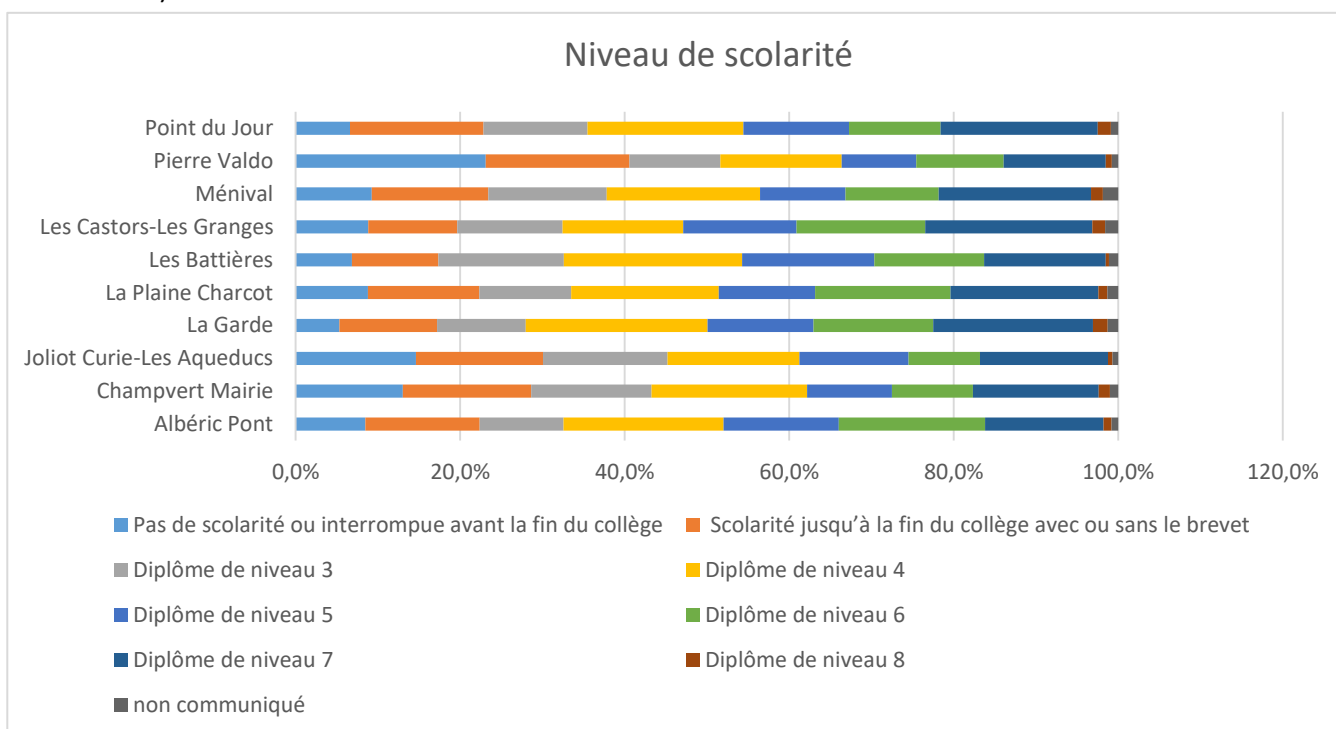
Les échanges avec les professionnels font apparaître des problématiques d'accès aux droits (notamment via le numérique) et à la santé, en lien notamment avec les situations migratoires.

De manière générale, les partenariats et les offres de service sont hétérogènes d'un quartier à l'autre, notamment du fait de la taille limitée des QPV (en comparaison des « gros » quartiers comme La Duchère, par exemple). Ce constat est particulièrement sensible pour les jeunes demandeurs d'animation et d'insertion.

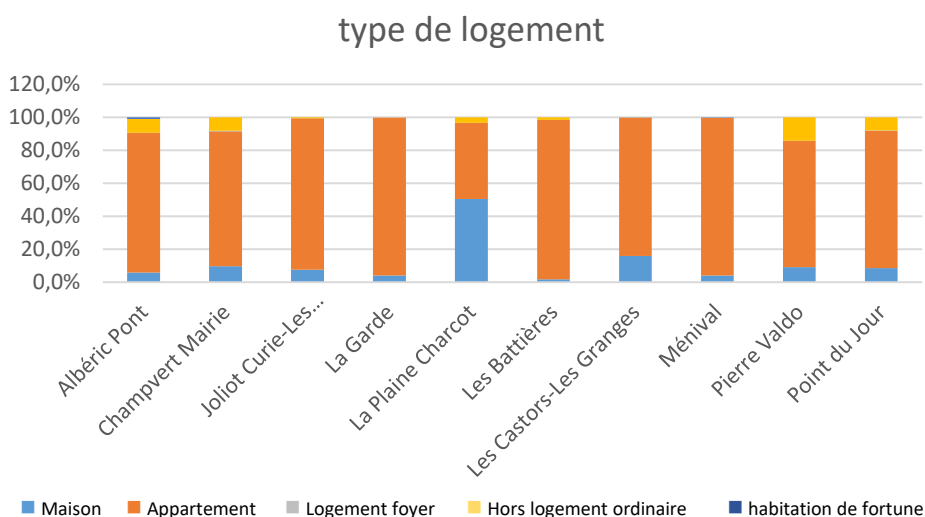
Parallèlement à la disparition des services publics, on constate la dématérialisation de la plupart des démarches qui fait courir le risque d'un affaiblissement de la participation démocratique. L'inclusion par le numérique devient un enjeu d'utilité sociale pour des personnes qui cumulent isolement social et précarité. La fracture numérique fait également courir le risque d'un affaiblissement de la participation démocratique.

7. Niveau de qualification

Les non diplômés représentent 11% (Lyon = 9%) mais les écarts sont importants (4% à La Garde / 24% à Valdo)



8. Le logement

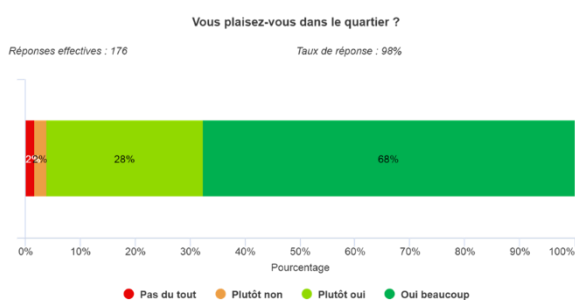


Les habitants vivent principalement dans des ensembles collectifs et pavillonnaires. La part des ménages propriétaires de leur résidence principale est de 35% plus importante en 2018 que la moyenne de la ville de Lyon.

C. Analyse des besoins et des attentes des habitants du territoire

1. La perception du quartier

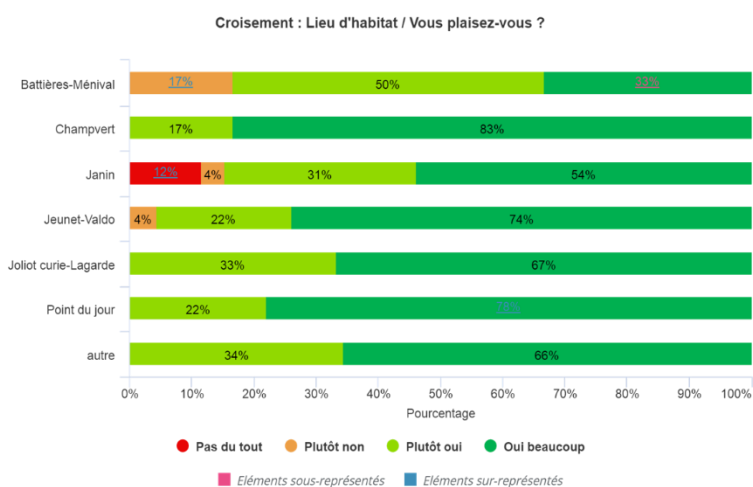
Source enquête habitants



94% des répondants à l'enquête apprécient leur quartier (plutôt oui = 28% / beaucoup = 66%).

Ils y apprécient l'environnement vert, les commerces et la tranquillité.

D'ailleurs, le 5^{ème} arrondissement détient le palmarès de l'arrondissement le plus végétalisé de la ville de Lyon.

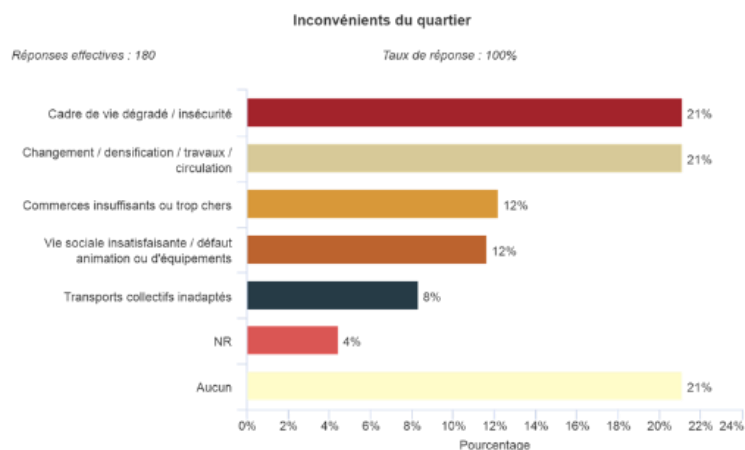


Ils déplorent néanmoins :
 le manque de transports en commun le soir et le week-end, la circulation. 57% utilisent la voiture pour aller travailler (Lyon = 33%) et 29% les transports en commun (Lyon = 38%)
 38% des habitants travaillent dans une autre commune du département (Lyon = 31%).

La densification et le défaut d'animation le soir et le week-end.

Les habitants de Janin et Jeunet ont un sentiment plus important d'insécurité que les autres quartiers ne connaissent pas, ils expriment également un manque de commerces de proximité.

Les témoignages des professionnels indiquent qu'actuellement Ménival est le lieu principal des actes d'incivilité et de délinquance.



94% des répondants à l'enquête apprécient leur quartier. Toutefois, des perceptions moins favorables s'expriment dans les quartiers d'habitat social, ainsi que chez les ménages avec enfants à charge.
 Sans surprise on note qu'il y a un important travail à faire sur les quartiers où il y a des logements sociaux.

2. L'enfance et l'éducation

Les 0/16 ans représentent 19 % de la population du territoire (22% aux Battières, mais 15% au Point du Jour).

Les entretiens avec les professionnels font état d'une baisse des effectifs scolaires dans le public (52% des effectifs sont scolarisés dans le privé) et d'une faible mixité sociale.

Les professionnels évoquent deux phénomènes prégnants : les effets négatifs de la crise sanitaire sur les apprentissages et le faible engagement des parents dans la scolarité de leurs enfants.

Des témoignages convergents insistent sur « le risque d'invisibilité » des jeunes filles, dans les espaces publics mais également dans la fréquentation des services offerts, en particulier sur les quartiers prioritaires.

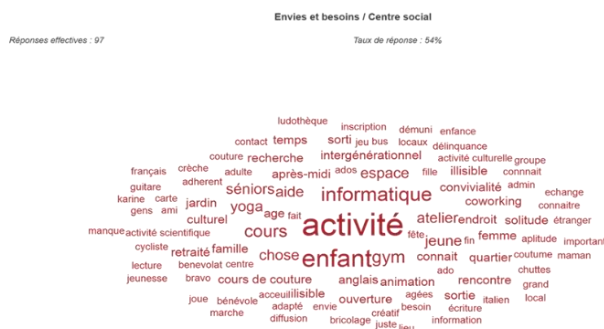
Le Centre social est « attendu » sur la dimension du lien social et intergénérationnel ...
 Il existe un enjeu important autour de l'école pour organiser la réussite dès le plus jeune âge et la continuité éducative avec les parents et les autres acteurs du territoire.

3. Le Centre social : notoriété et fréquentation

Le Centre socio-culturel du Point du Jour est connu pour ses activités par les familles ayant au moins deux enfants.

Les activités connues (et pratiquées) par les sondés sont plutôt celles destinées aux adultes, et ensuite celle de la petite enfance et de la jeunesse.

Les attentes portent sur des activités de bien-être, des espaces de coworking, du soutien informatique, des animations enfance et jeunesse, ainsi que des activités de convivialité et des animations en direction des seniors. Les grands-parents souhaitent pratiquer des activités avec leurs petits-enfants.



Le Centre socio-culturel est connu uniquement par 60% des répondants. Le travail de communication et de visibilité est à renforcer.

D. Définition des enjeux

1. Débat d'enjeux

Le diagnostic a été exposé aux habitants et aux partenaires lors d'une soirée. A cette occasion sont ressortis les enjeux qui ont donné lieu au débat.

Des enjeux relatifs à l'intervention attendue du Centre socio-culturel sur ce territoire marqué par :

- des écarts sociologiques, de revenus et de condition d'existence importants,
- des difficultés d'accès aux services publics pour une partie de la population et des problèmes en termes d'inclusion numérique,
- des problématiques éducatives et d'insertion,
- des problématiques liées à l'isolement de certains habitants,
- une absence de mixité notamment entre générations, familles et territoires,
- des attentes de renforcement du vivre ensemble



Des enjeux relatifs aux moyens et au positionnement du Centre :

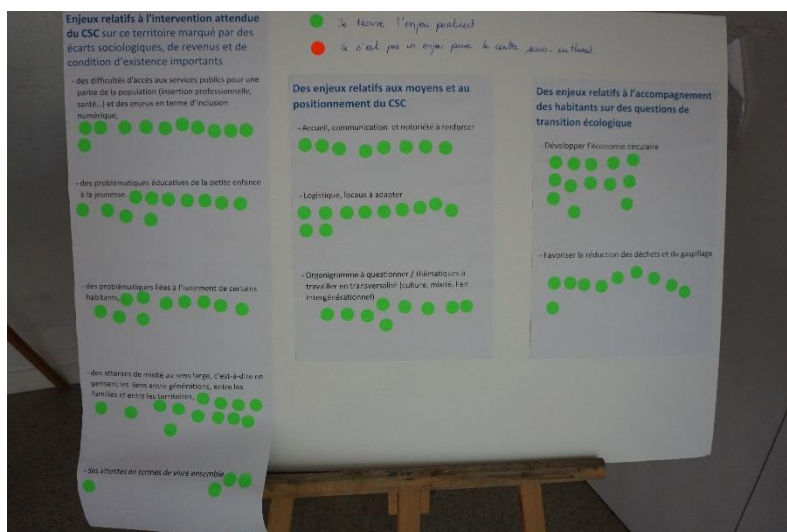
- accueil, communication et notoriété à renforcer
- locaux à adapter
- organigramme à adapter

Des enjeux relatifs à la poursuite de l'accompagnement des habitants sur des questions de transition écologique et d'initiative

- agir sur les changements imposés par le dérèglement climatique
- prendre conscience de l'impact de chacun sur l'environnement
- favoriser le "local"

Les enjeux ont été ensuite discutés par petits groupes constitués de partenaires, d'habitants, de professionnels et d'administrateurs.

Il s'agissait dans un premier temps de confirmer ou d'infirmer la pertinence des enjeux proposés et dans un second temps de préciser si d'autres enjeux devaient être retenus.

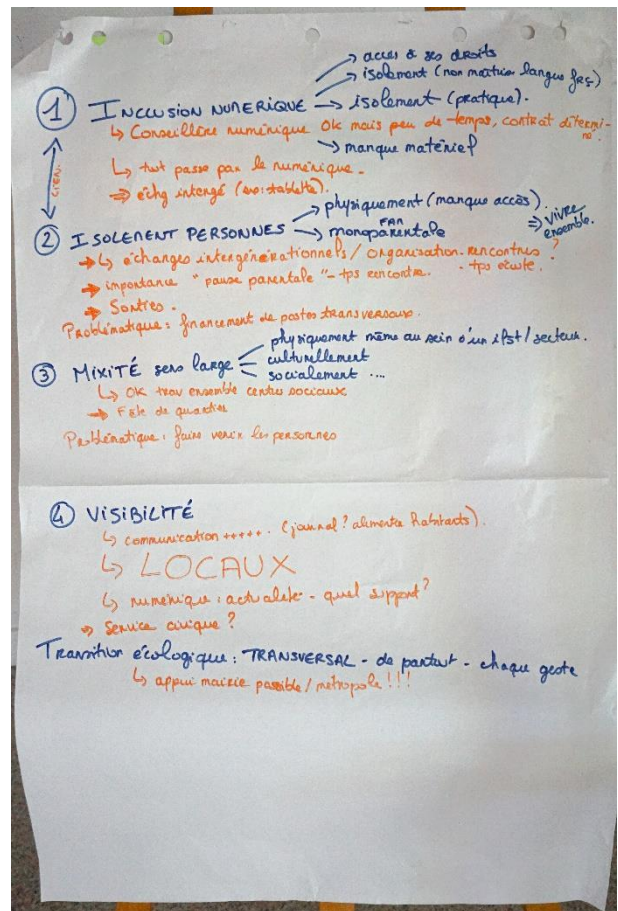


La réponse à la première consigne montre l'unanimité des participants dans le choix des enjeux présentés.

Plusieurs autres enjeux sont ressortis de ces contributions

Notamment des enjeux liés à la culture, à la citoyenneté et à l'égalité.

Ci-contre, un exemple de contribution



2. Temps de concertation

Le temps de concertation avec les financeurs a eu lieu le 29 novembre, il a permis de vérifier la pertinence des axes et des objectifs et de réaliser qu'il était nécessaire de mieux arbitrer les objectifs généraux et opérationnels.

Des points particuliers ont été soulignés :

- Développer l'accès aux droits avec le numérique.
- Mettre en avant l'aller vers et l'animation hors les murs qui bien que pratiqués ne sont pas valorisés dans la présentation
- Préciser les actions vers les familles monoparentales et le travail en lien avec les familles fragiles
- Préciser davantage l'accompagnement de la parentalité

Les deux derniers points seront traités dans le cadre du projet familles.

4. PROJET 2023-2027

A. Présentation des ambitions du projet social en lien avec les besoins et les attentes du territoire

L'évaluation du précédent projet, le diagnostic de territoire et les débats avec les partenaires ont mis en évidence de nouveaux enjeux. Ils ont été classés puis regroupés par "ressemblance" ou points communs et ont permis dans un premier temps de dégager six thématiques : le numérique, la culture, la transition écologique, la citoyenneté, le vivre ensemble et la notoriété du Centre social sur le territoire.

Thèmes repérés	Thèmes retenus
Le numérique	Le numérique
La culture	La culture
La transition écologique	L'environnement
La citoyenneté	Le vivre ensemble
Le vivre ensemble	
Notoriété du Centre	La place du Centre

Ces thèmes dans un second temps ont été repris :

- la transition écologique est devenue l'environnement avec comme visée d'élargir le questionnement de la transition écologique au monde du vivant.
- le vivre ensemble et la citoyenneté ont fusionné, la citoyenneté devenant un objectif opérationnel.
- la notoriété du Centre est devenue la place du Centre.

Les thèmes retenus vont permettre de définir les ambitions, les objectifs généraux et opérationnels ainsi que les actions correspondantes.

Projet Social

Thème 1 : Le numérique

Constats : - disparition des services publics et augmentation de la dématérialisation,
 - délais de plus en plus longs pour obtenir des rendez-vous ou des renseignements,
 - augmentation de la demande des habitants d'être accompagnés dans leurs démarches,
 - demande des professionnels de monter en compétence sur le numérique,
 - demande d'habitants d'utiliser le matériel du Centre pour leur démarche,
 - méconnaissance des dangers du numérique, augmentation du nombre de fake news. Information peu vérifiée.

Finalité : - repérer le Centre socio-culturel comme un lieu ressource pour le numérique

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
lutter contre la fracture numérique	faciliter l'accès des publics au matériel informatique	proposer un espace libre d'utilisation de matériel informatique et organiser la redistribution pour les publics les moins favorisés	matérialisation de l'espace numérique Web café , permanence d'entraide numérique : ouverte à tous bourse « au numérique » organisation d'une collecte et redistribution de matériels informatiques	aménagement et signalisation de l'espace numérique en 2023 mettre en place un Web café dans les deux premières années du projet organiser au moins une bourse au numérique tous les deux ans organiser au moins une collecte et une redistribution de matériel tous les deux ans	liste de participants (partenaires, déposants, bénéficiaires) programme des formations programme des conférences liste de présence. liste d'inscription planning annuel des ateliers rapport d'activités newsletter
	développer la culture numérique de base ; les compétences essentielles à l'utilisation du numérique.	1 : identifier les publics cibles (séniors, jeunes, familles ...) et les difficultés qu'ils rencontrent pour adapter et proposer des temps de médiation numérique 2: organiser et accompagner des temps de pratique collectifs et individuels 3 : permettre aux professionnels et aux bénévoles de la gouvernance de monter en compétences	1-1 : présence d'une conseillère numérique sur des temps dédiés 1-2 : conférences thématiques animées par la conseillère numérique 2-1 : ateliers d'initiation à l'informatique 3-1: programme de formation et d'information sur le numérique	accueillir au moins 4 personnes par semaine en individuel pour leurs démarches en ligne au moins 2 conférences co-construites avec des partenaires et en transversalité entre les secteurs du Centre au moins 8 habitants ont participé aux conférences au moins 15 séances d'atelier d'initiation par an au moins 8 séniors sont devenus autonomes 1 temps de formation annuel pour l'équipe.	

Thème 1 : Le numérique

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
contribuer à une société numérique humaine et solidaire	développer un regard critique et éclairé sur le numérique.	renseigner les habitants sur les différentes facettes, utilisations, et dangers du numérique.	organiser des ateliers thématiques d'information et de prévention	participants aux ateliers d'au moins 10 Enfants, 10 Jeunes, 10 Adultes et 10 Séniors.	programme des ateliers liste de présence. liste d'inscription rapport d'activités
	combattre le non recours aux droits	favoriser l'accompagnement des habitants dans l'accès aux droits par le numérique	accueil individualisé, pour les démarches administratives en ligne (CESF, conseillère numérique, web café) dans le respect des règles de confidentialité	accompagnement d'au moins 30 personnes différentes par an	

Thème 2 : La Culture

Constats : - la culture fait partie de « l'ADN » de l'association, comme le rappelle l'appellation Centre socio-culturel,
 - l'association réaffirme la culture comme levier d'émancipation, elle est un aspect essentiel de l'identité et de la vie sociale des individus,
 - la culture permet de s'ouvrir aux autres,
 Finalité : - le Centre est un lieu qui rend la culture accessible à toutes et tous

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous	organiser la pratique d'activités culturelles en groupe	<p>1 : encourager et accompagner l'émergence de projets culturels initiés par les habitants.</p> <p>2 : mettre en place des actions et des sorties culturelles.</p>	<p>1-1 : commission interculturelité</p> <p>1-2 : soirée patio</p> <p>2-1 : échanges culturels dans et hors quartier</p> <p>2-2 : sorties culturelles pour tous les publics du Centre</p> <p>2-3 : balades des lyonnaises</p>	<p>au moins 3 commissions interculturelité par an,</p> <p>au moins 1 soirée patio par an portée par un habitant,</p> <p>au moins 20 sorties culturelles par an sur tous les secteurs,</p> <p>au moins une sortie culturelle pour la jeunesse par période de vacances,</p> <p>participation d'au moins 50 habitants différents de QPV,QVA à au moins une action culturelle par an,</p> <p>au moins 3 balades des lyonnaises par an avec au moins 10 personnes différentes</p>	<p>ordre du jour des commissions</p> <p>liste des actions et des sorties</p> <p>programme de la jeunesse</p> <p>liste de participants.</p> <p>programme des balades</p> <p>liste des projets menés avec les partenaires.</p> <p>compte rendu des réunions de préparation</p> <p>listes des actions réalisées</p> <p>temps d'observations</p> <p>rapport AG</p> <p>newsletters</p>
	découvrir le patrimoine culturel et historique du territoire, de la ville, et de ses environs	<p>1 : renforcer et développer le partenariat avec les acteurs culturels du territoire</p> <p>2 : faire connaître les lieux d'accès à la culture</p>	<p>1-1 : actions et projets menés avec les partenaires locaux : maison des passages, théâtre du point du jour, bibliothèque, éclat de cirque...</p> <p>1.2 : participation aux journées contre les violences faites aux femmes, à la quinzaine de l'égalité, à la quinzaine des fiertés.</p> <p>2-1 : participation à des actions portées par les partenaires</p> <p>2-2 : communications des actions des partenaires</p>	<p>au moins 3 projets culturels partenariaux par an,</p> <p>au moins 1 implication par an sur chacune des thématiques citées,</p> <p>au moins 3 participations à des actions des partenaires,</p> <p>les brochures mises à disposition sont prises, le tableau d'affichage est consulté.</p>	

Thème 2 : La Culture

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
promouvoir les échanges culturels	permettre des temps de rencontres et de partages des pratiques culturelles	mettre en place des temps d'échanges de pratiques culturelles	ateliers animés par les parents de la crèche art sur la place avec des ateliers en amont de préparation. ciné-débats ateliers culinaires	au moins 1 atelier par trimestre animé par les parents de la crèche. au moins 80 personnes présentes à Art sur la Place. au moins 8 cinés débats, avec en moyenne 20 personnes au moins 10 habitants ont partagé leurs recettes	liste des ateliers observations-comptages liste de participants rapport AG newsletters

Thème 3 : L'Environnement

Constats : - le Centre socio-culturel est repéré comme un acteur incontournable pour mobiliser les habitants sur la transition écologique,
- pour les habitants se préoccuper des questions environnementales n'est pas toujours une priorité, ils sont préoccupés par d'autres besoins plus fondamentaux,

Finalité : - faire prendre conscience aux habitants de la nécessité de prendre en compte l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes.

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
accompagner les changements liés à la transition écologique	sensibiliser les équipes et les habitants aux enjeux de la transition écologique	<p>1 : former et rendre les équipes responsables dans leurs actions quotidiennes</p> <p>2: présenter les enjeux de la transition écologique</p> <p>3 : mettre en place des actions issues de l'économie circulaire et favoriser le local</p>	<p>1-1 : participation à des temps de formation</p> <p>1-2 : crèche, repas en circuit-court</p> <p>2-1 : ciné débats</p> <p>2-2 : ateliers autour du développement durable</p> <p>3-1 : bourses aux vêtements</p> <p>3-2 : bourse aux numériques</p> <p>3-3 : organisation avec les habitants d'une Gratiféria</p> <p>3-4 : récupération de matériaux pour les activités manuelles</p> <p>3-5 : accueil d'AlterConso</p>	<p>au moins une formation par an d'une partie de l'équipe avec restitution lors d'une réunion d'équipe</p> <p>réduction des consommations d'énergies et des petites fournitures</p> <p>réduction de la production de déchets sur les animations</p> <p>mise en place effective, pour la crèche, de repas en circuit court durant les 4 années du projet</p> <p>au moins 2 ciné débats sur le thème de l'écologie</p> <p>au moins 1 atelier par mois autour du développement durable</p> <p>au moins 200 personnes participent aux différents temps (gratiféria, bourses, etc.).</p> <p>au moins 5 actions faites avec du matériel de récupération par an</p> <p>présence d'AlterConso dans les locaux</p>	<p>programme des formations,</p> <p>compte-rendu de réunion</p> <p>facture des consommations</p> <p>programme des ciné-débats</p> <p>programme des ateliers et des activités citées</p> <p>liste des participants</p> <p>observation de la quantité de déchets dans nos actions</p> <p>rapport AG</p> <p>newsletter</p>
	faire prendre conscience de l'impact de chacun sur l'environnement.	proposer des activités autour de l'environnement dès le plus jeune âge.	<p>animations au jardin</p> <p>vélo-école , apprentissage du vélo pour tous</p> <p>projet autour de la culture et du vivant</p>	<p>participation annuelle à la fête des jardins par an.</p> <p>participation annuelle au temps vert</p> <p>au moins 6 séances d'apprentissages vélo</p> <p>au moins 4 activités autour de la culture et du vivant.</p>	
favoriser la découverte de la nature	Utiliser la nature comme une ressource pour les projets et les activités.	<p>1 : découvrir le patrimoine environnemental de la commune et de ses environs.</p> <p>2 : proposer des actions liées à la nature et au vivant</p>	<p>1-1 : sorties : petite enfance, enfance, jeunesse, familles, séniors.</p> <p>1.2 : club randonnée.</p> <p>1.3 : balades arborées</p> <p>2-1 : activités physiques et artistiques sous les arbres.</p> <p>2-2 : fête des jardins</p> <p>2-3 : temps vert</p>	<p>au moins 1 sortie par trimestre, par secteur ou transversale autour du thème de la nature</p> <p>au moins 2 randonnées par semaine.</p> <p>au moins 10 participants différents par an aux balades</p>	<p>liste des participants</p> <p>planning des randonnées</p> <p>rapport AG</p> <p>newsletter</p>

Thème 4 : La Place du Centre sur le Territoire

Constats : - le Centre est méconnu de 60 % des personnes enquêtées,
 - le Centre a besoin de renforcer sa visibilité dans le quartier,
 - le Centre situé dans une impasse peu passante est peu visible,
 - l'accueil à un rôle essentiel de réception, d'orientation des habitants et de promotion des activités.

Finalité : - le Centre est un lieu en capacité d'accueillir les publics.

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
donner une place prioritaire à l'Accueil	créer les conditions pour que le Centre soit un lieu d'accueil de qualité	rendre le Centre social plus convivial pour les habitants	aménagement de l'espace d'accueil en créant un environnement chaleureux et accueillant création d'outils d'évaluation pour mesurer l'évolution de la qualité de l'accueil cahier d'écoute	réaménagement de l'espace accueil à chaque début de saison Une évaluation de la qualité de l'accueil une fois par an nombre de situations inscrites dans le cahier d'écoute	enquête de satisfaction cahier d'écoute cahier de recueil des informations attestation de formation ordre du jour des réunions accueil et liste d'émargement rapport AG newsletter
	faire du Centre un lieu accessible où chacun peut venir, rencontrer, s'informer, participer	1 : renforcer les compétences de tous les niveaux de l'accueil pour renseigner les habitants de manière efficace	1-1 : mise en place de réunions de suivi avec les accueillants 1-2 : formation des accueillants pour développer leurs compétences en matière d'écoute active et de communication 1-3 : pot de rentrée avec les salariés, intervenants et bénévoles de l'accueil pour faire connaissance 1-4 : sensibiliser tous les acteurs de l'association, bénévoles et professionnels, aux fondamentaux d'un bon accueil	au moins 3 réunions par an avec au moins 80 % de participants au moins une formation par an d'une partie de l'équipe avec restitution lors d'une réunion d'équipe au moins un temps de rencontre par an de l'ensemble des acteurs du Centre création d'une charte d'accueil dans les deux premières années du projet	

Thème 4 : La Place du Centre sur le Territoire

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
améliorer la communication du Centre	proposer une communication adaptée à l'ensemble des publics accueillis.	<p>1 : renforcer la communication actuelle notamment en investissant de nouveaux supports de communication.</p> <p>2 : travailler le plan de communication</p>	<p>1-1 : moderniser le site internet</p> <p>1-2 : maintien des modes communications existants</p> <p>1-3 : utilisation des réseaux sociaux dans notre communication</p> <p>1-4 : utilisation de la presse locale</p> <p>2-1 : formation de l'ensemble du personnel à la charte graphique</p>	<p>site internet relooké dans les trois premières années du projet</p> <p>au moins une newsletter par trimestre</p> <p>au moins dix messages mails d'information aux adhérents</p> <p>affichage mis à jour chaque semaine</p> <p>augmentation régulière du nombre de visiteurs chaque année</p> <p>nombre d'articles dans la presse</p> <p>l'équipe est formée à la charte graphique en 2023</p>	<p>Tableau de bord de l'accueil</p> <p>nombre de visites sur le site</p> <p>articles de presse</p> <p>attestations de formation</p> <p>rapport AG</p> <p>newsletter</p> <p>liste de participation</p> <p>liste d'émargement</p>
	Améliorer la visibilité de nos actions.	<p>1 : organiser et participer à des événements permettant aux habitants de découvrir les activités proposées par le Centre.</p> <p>2 : s'appuyer sur nos partenariats pour diffuser nos informations.</p> <p>3 : utiliser la méthode de "l'aller vers"</p>	<p>1-1 : investissement du hall pour des expositions valorisant nos projets</p> <p>1-2 : organisation de portes ouvertes, journées thématiques de présentation</p> <p>1-3 : être présent sur les différents forums et temps forts de l'arrondissement pour informer de nos actions</p> <p>2-1 : informer nos partenaires et leur remettre du matériel de communication pour diffusion</p> <p>3-1 : Organiser des actions de communication hors les murs.</p>	<p>au moins 4 expositions par an concernant des actions du Centre</p> <p>au moins une "porte ouverte" par an</p> <p>au moins 4 participations du Centre aux événements de l'arrondissement</p> <p>distribution de flyers à chaque réunion partenaires</p> <p>au moins 10 communications hors les murs par an</p>	

Thème 5 : Le Vivre Ensemble

Constats : - les habitants ne se connaissent pas d'un quartier à l'autre. Grande diversité socio-professionnelle, économique, culturelle et familiale sur un territoire étendu

- isolement de certaines personnes,
- demande de temps festifs de la part des habitants,
- difficulté de l'association à trouver des administrateurs,

finalité : - l'association est le vecteur de la mixité et des rencontres.

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
favoriser la connaissance de l'autre	aller vers" les publics qui se manifestent peu	organiser des temps permettant aux habitants du territoire de se rencontrer	<p>mise en place d'un spectacle intergénérationnel dans le cadre de l'animation de proximité</p> <p>Art sur la place</p> <p>Développement des animations de proximité "hors les murs" à destination de différents publics</p>	<p>au moins un spectacle pour tout public par an avec au moins 50% de participants issus des quartiers en QPV ou QVA ?</p> <p>au moins 80 personnes présentes à Art sur la Place.</p> <p>Au moins 10 animations de proximité hors les murs et dans les différents quartiers par an</p>	<p>Liste des participants</p> <p>rapport AG</p> <p>newsletter</p> <p>liste de participation</p> <p>compte rendu de l'action</p> <p>liste d'émargement</p>
	soutenir et développer des actions d'entraide, et de solidarité	<p>1 : permettre aux habitants d'être des acteurs de la solidarité</p> <p>2 : mettre en place des actions favorisant les échanges de savoirs et savoirs-faire</p>	<p>1-1 : ateliers socio-linguistiques</p> <p>1-2 : accompagnement scolaire,</p> <p>1-3 : chantiers jeunes, projets solidaires ou intergénérationnels</p> <p>1-4 : réveillon solidaire</p> <p>2-1 : proposition et choix d'actions avec les habitants au sein de la commission interculturelité</p> <p>2-2 : ouvrir des ateliers culinaires à Janin</p> <p>2-3 : maintenir les ateliers fil en aiguille à Janin</p> <p>2-4 : proposer des ateliers créatifs intergénérationnels</p> <p>2-5 : créer des ateliers petites réparations et petit bricolage</p>	<p>au moins 30 ateliers sociolinguistique collectifs par an dont la moitié organisée à l'espace 33</p> <p>au moins 3 groupes différents d'accompagnement à la scolarité</p> <p>au moins 2 chantiers jeunes par an</p> <p>mise en place du réveillon solidaire chaque année</p> <p>au moins 3 commissions interculturelités par an</p> <p>au moins 4 ateliers avec des thématiques différentes organisés par an</p> <p>au moins 10 ateliers culinaires et couture par an</p> <p>au moins 4 ateliers intergénérationnels par an</p> <p>Mise en place de l'atelier petites réparations dans les deux premières années du projet</p>	

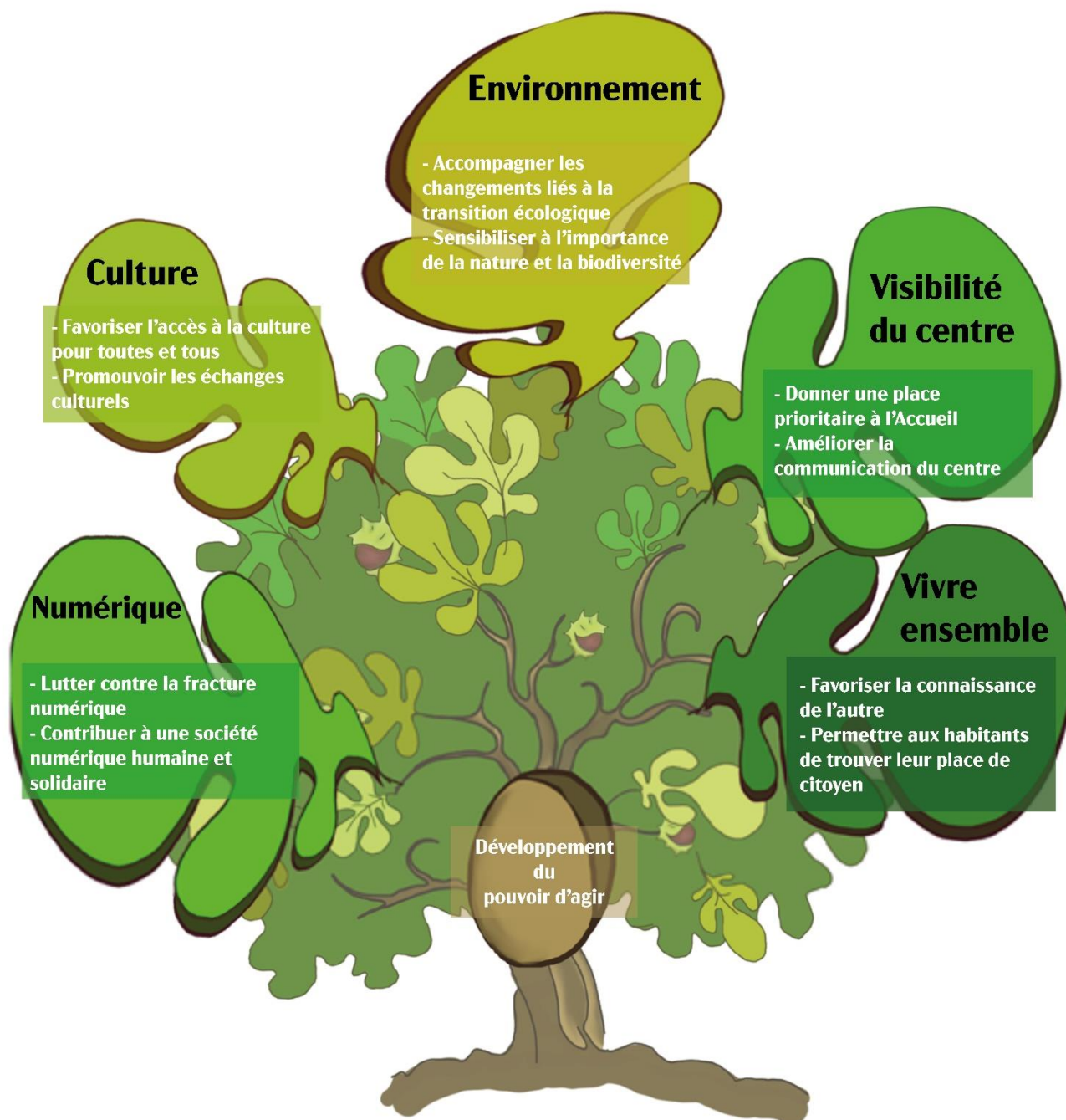
Thème 5 : Le Vivre Ensemble

Ambition	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Projets & Actions	Indicateurs	Sources de données
permettre aux habitants de trouver leur place de citoyen	développer des espaces de paroles où chaque habitant peut faire entendre sa voix	créer des espaces permettant le débat et la confrontation d'idées	<p>mise en place d'expositions thématiques avec les habitants</p> <p>ciné-débats</p> <p>conférences</p> <p>café philo</p> <p>participation du Centre au conseil citoyen de Janin</p> <p>participation du Centre au CICA</p> <p>commission "bien vivre ensemble"</p> <p>évaluation du projet avec les habitants</p>	<p>au moins deux expositions sur des thématiques relatives à la citoyenneté par an</p> <p>au moins deux ciné-débats par an abordant des questions citoyennes</p> <p>au moins 1 conférence par an</p> <p>au moins 10 cafés-philos</p> <p>Participation systématique au conseil citoyen</p> <p>au moins deux réunions par an de la commission "bien vivre ensemble"</p>	<p>liste de présence</p> <p>compte-rendu de réunion</p> <p>newsletter</p> <p>rapport d'activités</p> <p>Programme d'activités</p> <p>compte-rendu CA</p> <p>Programme des formations</p> <p>tableau de bord</p>
	favoriser l'engagement	<p>1 : valoriser l'engagement associatif</p> <p>2 : faciliter la participation des adhérents aux instances de l'association</p> <p>3 : permettre la participation des habitants à la vie Du quartier</p>	<p>1-1 : Temps d'accueil</p> <p>1-2 : charte du bénévolat</p> <p>1-3 : temps festif du bénévolat</p> <p>1-4 : formation et réunion</p> <p>2-1 : Promotion des commissions</p> <p>2-2 : formation des administrateurs ou participation à des réunions thématiques du réseau</p> <p>2-3 : communication sur la vie associative et ses enjeux</p> <p>3-1 : communication sur les enquêtes et les votes citoyens</p> <p>3-2 : information sur les actions citoyennes</p>	<p>chaque nouveau bénévole est reçu par le référent de l'activité</p> <p>La charte du bénévolat remise et signée en début de chaque engagement</p> <p>au moins un temps festif par an organisé pour l'ensemble des bénévoles</p> <p>au moins un temps de formation ou de réunion par an</p> <p>nombre d'adhérents différents aux commissions</p> <p>au moins 3 participations par an</p> <p>une information mensuelle avant ou après CA à partir de 2024</p> <p>nombre de communication en fonction de l'actualité</p> <p>le centre a relayé au moins 1 action citoyenne par an</p>	

Pour l'ensemble des actions une évaluation qualitative sera menée tout au long du projet à l'aide de questionnaires de satisfaction, d'enquêtes et d'échanges.

1. L'arbre du projet pour visualiser les thèmes et les ambitions.

2



B. Les partenaires du projet social

a) *Partenaires institutionnels*

Les actions de l'association s'inscrivent dans le cadre des conventions annuelles et pluriannuelles signées avec les institutions publiques partenaires :

- la Ville de Lyon : convention AIA, conventions de mise à disposition des locaux, conventions liées au contrat éducatif local et aux Quartiers en Politique de la Ville,
- la mairie du 5^{ème} arrondissement
- la CAF du Rhône : agrément, subvention de fonctionnement, prestation animation globale, prestation animation collectives familles, prestation de service unique-EAJE, prestation de service ordinaire ALJ, bonus territoire...
- la Métropole : convention de partenariat, agrément PMI, conférence des financeurs,
- l'Etat dans le cadre de la politique de la Ville et la DRAJES pour l'accueil de loisirs jeunes,

Pour chacune de ces institutions l'association entretient des relations régulières avec leurs représentants

b) *Les partenaires de proximité*

Le Centre socio-culturel, dans son nouveau projet souhaite poursuivre les partenariats avec de nombreuses associations de sa zone d'intervention voir même de les développer davantage. Il en est ainsi avec :

- les éducateurs de prévention des AJD et le Valdocco pour mettre en place un accompagnement adapté des jeunes et de leurs familles, avoir une présence plus importante sur le territoire en proposant des modes d'interventions différents,
- les MJC , et le Centre Pierre Valdo : actuellement l'animateur jeunesse expérimente les échanges entre pairs. Il a ainsi organisé des temps communs avec ces structures pour que nos jeunes adhérents puissent rencontrer, échanger et créer des liens avec d'autres adolescents de différents quartiers du territoire, comme la préparation de grands jeux où peuvent participer des jeunes d'origines différentes,
- l'association AJD Aide, anciennement Mirly solidarité, structure dont l'objet est d'accueillir et d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi, à accéder au droit commun. Le Centre a un fort partenariat notamment avec sa conseillère en insertion professionnelle et orientation qui tient des permanences tous les 15 jours au local d'entr'aide dans le 5ème sur le quartier Janin. Le Centre oriente ses adhérents et particulièrement les personnes accueillies en ASL qui recherchent un emploi vers cette structure,
- la Maison de l'enfance de Ménival : le Centre entretient des relations via le Jardin des Mûriers, lieu d'accueil enfants parents dans lequel la directrice de la crèche participe à des temps d'accueil et aux réunions formatives,

Actuellement un projet passerelle est travaillé entre les deux structures pour permettre aux enfants de l'ALE de découvrir l'ALJ du Centre.

Des associations d'habitants : notamment l'association entr'aide 5^{ème}, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) le Comité d'intérêt local (CIL) siègent à notre CA selon les dispositions prévues dans nos statuts.

L'association travaille en partenariat avec des institutions publiques implantées sur le territoire :

- les écoles : école maternelle Truffaut, école élémentaire Joliot Curie et école maternelle et élémentaire Les Gémeaux,
- les collèges : collège Charcot, collège des Battières,
- la bibliothèque : médiathèque du Point du jour, bibliobus,
- le théâtre du Point du Jour,
- la PMI située impasse Secret.

Elle participe également au CICA : Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement.

Certains partenariats mis à mal lors du départ des professionnels porteurs de l'action seront à redynamiser, notamment les passerelles entre la crèche et l'école Joliot Curie, les accueils au Jardin des Mûriers et l'animation du foyer du collège Charcot.

La poursuite du travail mené avec les différents acteurs locaux contribue à apporter une plus-value significative pour les habitants. Il permet de proposer des actions qui s'appuient sur les ressources et les moyens du territoire et de créer des synergies entre les différents protagonistes.

c) Espaces collectifs et groupes de travail

Le Centre socio-culturel dans son nouveau projet et dans une logique de développement social local souhaite poursuivre sa participation à de nombreux espaces collectifs.

Collectifs ou Groupes	Salariés	Fréquence	Objectifs et rôle du CS
Groupe référentes ASL des Centres sociaux du 5 ^{ème} et 9 ^{ème}	référente familles	4 fois par an	échanges de pratiques, et réflexion sur l'accompagnement formatif des bénévoles
Collectif d'accompagnement à la scolarité du 5^{ème} regroupe l'ensemble des structures et associations qui proposent un accompagnement à la scolarité	Référente familles et animateur développement social local jeunesse	5 réunions, 2 temps conviviaux avec les bénévoles, journées de formation avec les bénévoles	- échanger sur les différentes problématiques et réussites rencontrées dans le cadre de l'accompagnement scolaire. - s'assurer que les jeunes ne sont pas inscrits en doublons dans les structures. - participer à l'organisation des temps conviviaux et de formation pour les bénévoles.
Groupe ressource jeunes et addictions , animé par la coordinatrice Santé Ville	Animateur développement social local jeunesse	2 réunions, et des ateliers qui peuvent être menés ponctuellement	- proposer et participer à des temps de sensibilisation pour les jeunes
Groupe de Médiation santé , animé par coordinatrice santé ville	Référente familles	3 réunions par an.	- proposer et animer des actions collectives sur la thématique santé à destination du public QPV (enfants, jeunes, adultes, seniors)

Groupe Technique Janin, animé par le chef de projet Lyon 5 ^{ème} et bas 9 ^{ème} direction du Développement Territorial	Référente familles et animateur séniors	3 fois par an.	- travailler sur l'articulation des interventions des différents acteurs associatifs sur le quartier Janin : échanges infos, réflexion, ...
Groupe Technique Jeunet animé par le chef de projet Lyon 5 ^{ème} et bas 9 ^{ème} direction du Développement Territorial	Animateur développement social local jeunesse et animatrice développement social local enfance parentalité	3 fois par an.	-participer aux échanges avec les différentes structures intervenant sur le territoire, et s'inscrire dans une dynamique de réflexions et d'actions à l'échelle du territoire
Conseil citoyen Janin	Référente famille	1 fois / mois	- Instance de réflexion et décision - instance consultative 2 Collèges : Acteurs et Habitants
PRE : Programme de réussite éducative	Animatrice développement social local enfance parentalité	4 fois par an.	- échanger sur les actions destinées aux familles de l'école Truffaut
Comité collectif éducatif du projet éducatif de Lyon	Animatrice développement social local enfance parentalité	4 fois par an.	- Travailler sur des thématiques communes avec les partenaires du territoire : mixité sociale dans les écoles, ouverture culturelle
Lieu d'Accueil Enfants Parents : Jardin des Muriers	Directrice crèche	8 fois dans l'année	- accueillir et faire se rencontrer, dans un autre cadre, les familles du quartier
Collectif Séniors	Animateur Séniors	3 fois par an.	- travailler sur l'articulation des interventions auprès du public séniors
Réunion entre Pairs, organisée par la Fédération des Centres Sociaux	Professionnels	3 fois par an.	- échanger sur les pratiques et l'actualité
Réunion des directeurs du bassin Lyonnais	Direction	4 fois par an.	- travailler en réseaux

Ces collectifs permettent de favoriser les liens et les actions entre acteurs, d'éviter toute forme de compétition, de connaître les rôles de chacun pour mieux orienter les habitants vers les bons acteurs.

C. Moyens mobilisés à la réalisation du projet

1. Les ressources humaines

a) *La gouvernance*

L'association, comme le stipule ses statuts, est administrée par un conseil composé de neuf membres au moins et vingt et un membres au plus.

Il compte actuellement :

- onze membres élus au collège des usagers,
- quatre membres au collège des associations,
- deux membres de droit, un représentant de la maire du 5^{ème} et un représentant de la présidente de la CAF du Rhône.

Le bureau est composé pour l'année 2023 de six administrateurs, il fonctionne avec une co-présidence.

L'une des priorités de l'association sera de poursuivre le travail engagé en 2023 pour étoffer le conseil d'administration, en 2023 11 postes sont pourvus contre 10 en 2022.

b) *Les bénévoles*

En 2023, 66 bénévoles sont actifs dans l'association.

Pour rappel, leurs principales missions sont les suivantes :

- encadrement d'activités ou d'évènement en direction des habitants
- participation à la mise en place d'ateliers ou d'animations
- participation à la vie institutionnelle en assurant la gouvernance de l'association

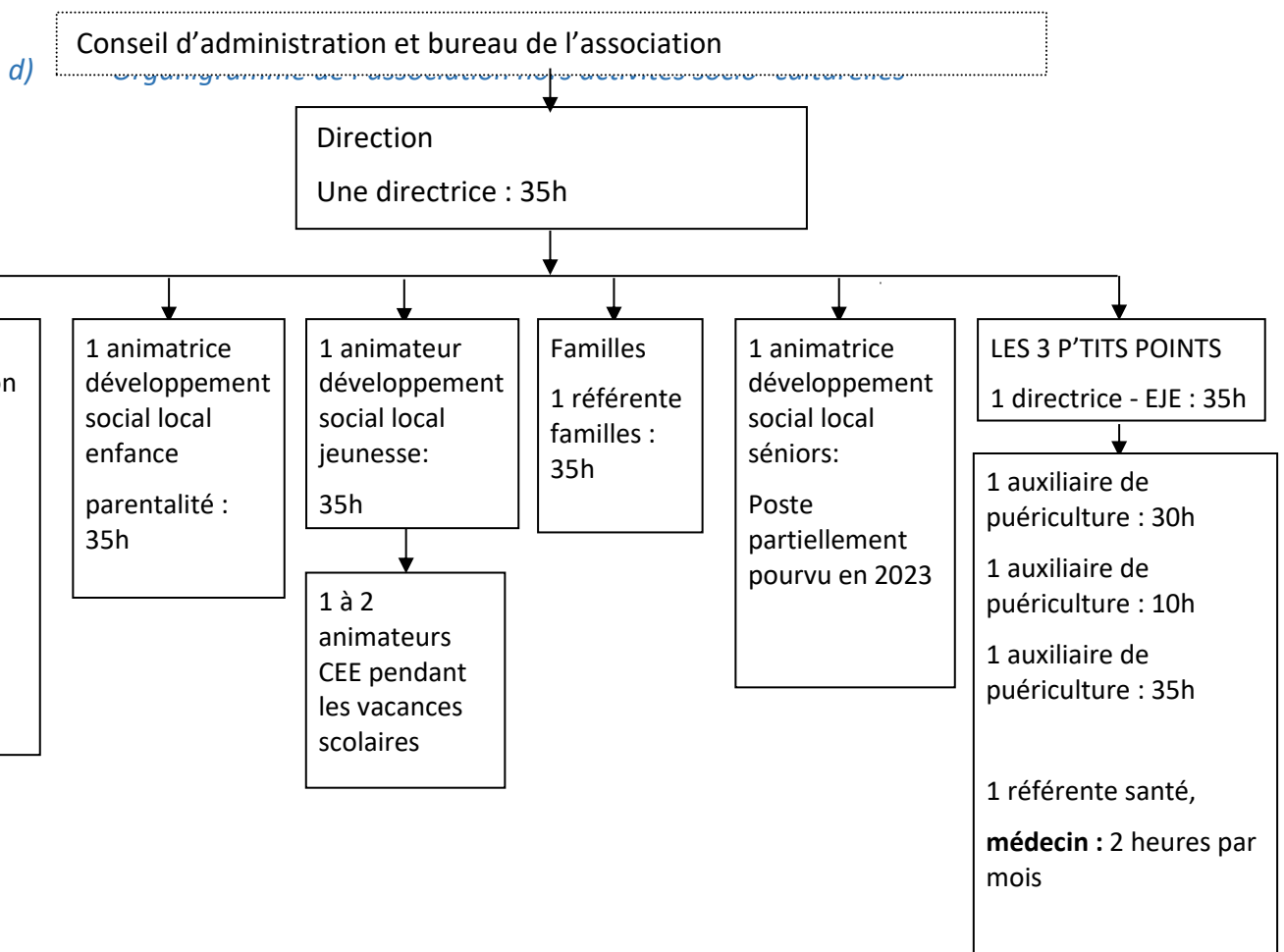
c) *Les salariés*

L'équipe se compose :

- d'une directrice à temps plein, qui a pour mission :
 - de veiller à la mise en œuvre du projet social et du projet famille de l'association,
 - de superviser l'ensemble des activités proposées par le Centre social,
 - d'assurer la gestion administrative et financière du Centre social,
 - de mettre en œuvre les orientations stratégiques et politiques décidées par le CA. Elle est en relation étroite avec le conseil d'administration, le bureau et les informe régulièrement pour qu'ils puissent avoir un avis éclair,
 - d'encadrer les équipes de professionnels et de bénévoles travaillant au sein du Centre social. Elle s'assure que chacun dispose des moyens nécessaires pour réaliser les actions,
 - de planifier, mettre en œuvre et suivre les activités proposées par le Centre social,
 - de rechercher, développer des partenariats et renforcer les liens avec les différents acteurs locaux, associatifs ou institutionnels.

Elle est assistée par :

- une comptable à mi-temps,
- une secrétaire d'accueil à temps plein,
- des responsables de secteur à temps plein :
 - une référente familles
 - une animatrice du développement social enfance
 - un animateur du développement social jeunesse
 - une animatrice du développement social seniors
 - une directrice de crèche. Cette dernière, encadre quatre professionnels petite enfance.
- des intervenants d'activités culturelles
- de deux agents d'entretien à temps partiel



2. Budgets sur 4 ans

Nos projections financières portent sur le budget prévisionnel 2023 et l'élaboration des budgets prévisionnels de la période de l'agrément

	2023	2024	2025	2026	2027	arbitrages
Charges	767 161,73	785 469,70	795 901,49	807 539,23	819 387,11	
60- achats	46 948,70	48 357,16	49 807,88	51 302,11	52 841,18	3 % tous les ans
61- services extérieurs	36 218,76	37 305,32	38 424,48	39 577,22	40 764,53	3 % tous les ans
62-autres services extérieurs	79 277,78	81 656,11	82 472,67	83 297,40	84 130,38	3 % en 2024 puis 1%
63- Impôts et taxes	7 000,00	7 210,00	7 318,15	7 427,92	7 539,34	3% en 2024 puis 1,5%
64- Charges du personnel	513 735,05	529 147,10	537 084,31	545 140,57	553 317,68	3% en 2024 puis 1,5%
68- Dotations, amortissements	11 187,44	9 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	recherche de matériel reconditionné
69 - Impôts sur les bénéfices	460,00	460,00	460,00	460,00	460,00	
86- Contributions volontaires	72 334,00	72 334,00	72 334,00	72 334,00	72 334,00	
	2023	2024	2025	2026	2027	
Produits	743 986,01	759 820,46	774 875,47	778 643,27	782 448,74	
70- Produits d'activités						
Participations usagers	108 533,00	119 386,30	131 324,93	132 638,18	133 964,56	10% en 2024 et 2025 1% ensuite
Participations usagers EAJE	28 496,00	28 780,96	29 068,77	29 359,46	29 653,05	1% tous les ans
CAF PSU crèche/H de concertation	85 052,00	85 902,52	86 761,55	87 629,16	88 505,45	1% tous les ans
Prestation CLAS	7 689,00	7 689,00	7 689,00	7 689,00	7 689,00	
Prestations ALJ	4 128,01	4 128,01	4 128,01	4 128,01	4 128,01	
Prestation ACF	23 682,00	23 918,82	24 158,01	24 399,59	24 643,58	1% tous les ans
Prestations AG	70 785,00	71 492,85	72 207,78	72 929,86	73 659,15	1% tous les ans
Bonus inclusion handicap	7 542,00					trop d'incertitude
Bonus territoire	24 300,00	24 543,00	24 788,43	25 036,31	25 286,68	1% tous les ans

	2023	2024	2025	2026	2027	arbitrages
74-Subventions						
Etat	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00	
Métropole Fonctionnement	16 000,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	
Métropole Appels à projets existants	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	
Ville de Lyon Fonctionnement	205 119,00	205 119,00	205 119,00	205 119,00	205 119,00	
Ville de Lyon Appels à projets	20 790,00	20 790,00	20 790,00	20 790,00	20 790,00	
CAF Fonctionnement	24 036,00	24 036,00	24 036,00	24 036,00	24 036,00	
CAF Appel à projets FPT	10 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00	
CAF VFS REAAP	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
Autres subventions/appels à projet nouveaux		6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
CARSAT		3 500,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00	
75- Cotisations	7 000,00	7 700,00	8 470,00	8 554,70	8 640,25	idem participation usagers
76-Produits Financiers	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
77- Produits exceptionnels						
79- transfert de Charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
86- contributions volontaires	72 334,00	72 334,00	72 334,00	72 334,00	72 334,00	
	2023	2024	2025	2026	2027	
Résultat prévisionnel	-23 175,72	-25 649,24	-21 026,02	-28 895,96	-36 938,37	
Fonds propres	23 175,22	25 649,24	21 026,02	28 895,96	36 938,37	
Fonds Propres 31/12/2021	150 510,00	127 334,78	101 685,54	80 659,52	51 763,56	
Solde Fonds Propres	127 334,78	101 685,54	80 659,52	51 763,56	14 825,19	

3. Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du projet Social

La projection de la période 2023/2027 est construite sur la base d'hypothèses :

- une augmentation des charges de personnel en 2024 liée à une réforme globale de la convention collective qui entrainera une revalorisation de la masse salariale,
- une baisse mesurée des dotations, amortissements par une politique d'achats de matériels reconditionnés,
- une disparition du bonus handicap. L'attribution du bonus dépend du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis, il n'est pas prévisible,
- un maintien des subventions actuelles,
- une augmentation des cotisations adhérents et des produits d'activités. Notre objectif est de retrouver le niveau d'activités de 2019,
- l'obtention de nouvelles subventions par le biais d'appels à projets.

La situation financière de l'association pour l'heure ne génère pas d'inquiétude immédiate. Les ressources, du fond de roulement, sont suffisantes pour faire face aux variations, dues à la crise actuelle: inflation, augmentation des fluides.

Par contre, les projections futures et probablement dès 2024, laissent à penser que nos financements s'ils demeurent à niveau constant, ne seront pas suffisants pour faire face aux augmentations de nos charges. Qui plus est, cette projection ne tient pas compte des conséquences financières liées aux travaux de l'été 2023.

Dans ce contexte, l'association ne pourrait continuer à remplir la totalité de ses missions actuelles et de des services destinés aux différents publics. Au-delà de la recherche d'une augmentation régulière du nombre d'adhérents, des arbitrages seront nécessaires et de nouveaux modes de financement ou de coopération en lien avec nos valeurs et nos principes d'éducation populaire devront être recherchés.

Tout au long de la durée du projet l'association devra être très vigilante. Elle devra particulièrement prendre en compte sa capacité de financement en termes de moyens humains, matériels et financiers car les marges de manœuvre se rétrécissent.

D. Méthodologie de suivi et d'évaluation du projet

L'évaluation fait partie intégrante de la démarche du projet social.

Comme pour le projet 2019-2023, la méthode choisie permettra une évaluation collective et partagée. Elle sera un outil permanent pour communiquer et pour mobiliser les acteurs.

L'évaluation sera annuelle et continue.

Un séminaire annuel permettra de faire un point d'étape sur ce qui a bien ou moins bien fonctionné. Il permettra de faire des constats et de réajuster si besoin.

L'évaluation continue sera facilitée par la présence des indicateurs des tableaux d'objectifs. Ceux-ci permettront d'objectiver la réussite des actions et de vérifier que leur mise en œuvre participe bien aux objectifs fixés.

A la suite de l'écriture du projet, trois questions évaluatives ont été définies :

- en quoi les actions du Centre social favorisent-elles la rencontre notamment entre les générations ?
- en quoi les actions du Centre social favorisent-elles les échanges entre habitants (notamment interculturels), leur prise d'initiatives et la mixité :de genre, de situations sociales, d'origine géographique, de cultures... ?)
- en quoi le Centre social participe-t-il à une transition numérique et écologique humaine ?

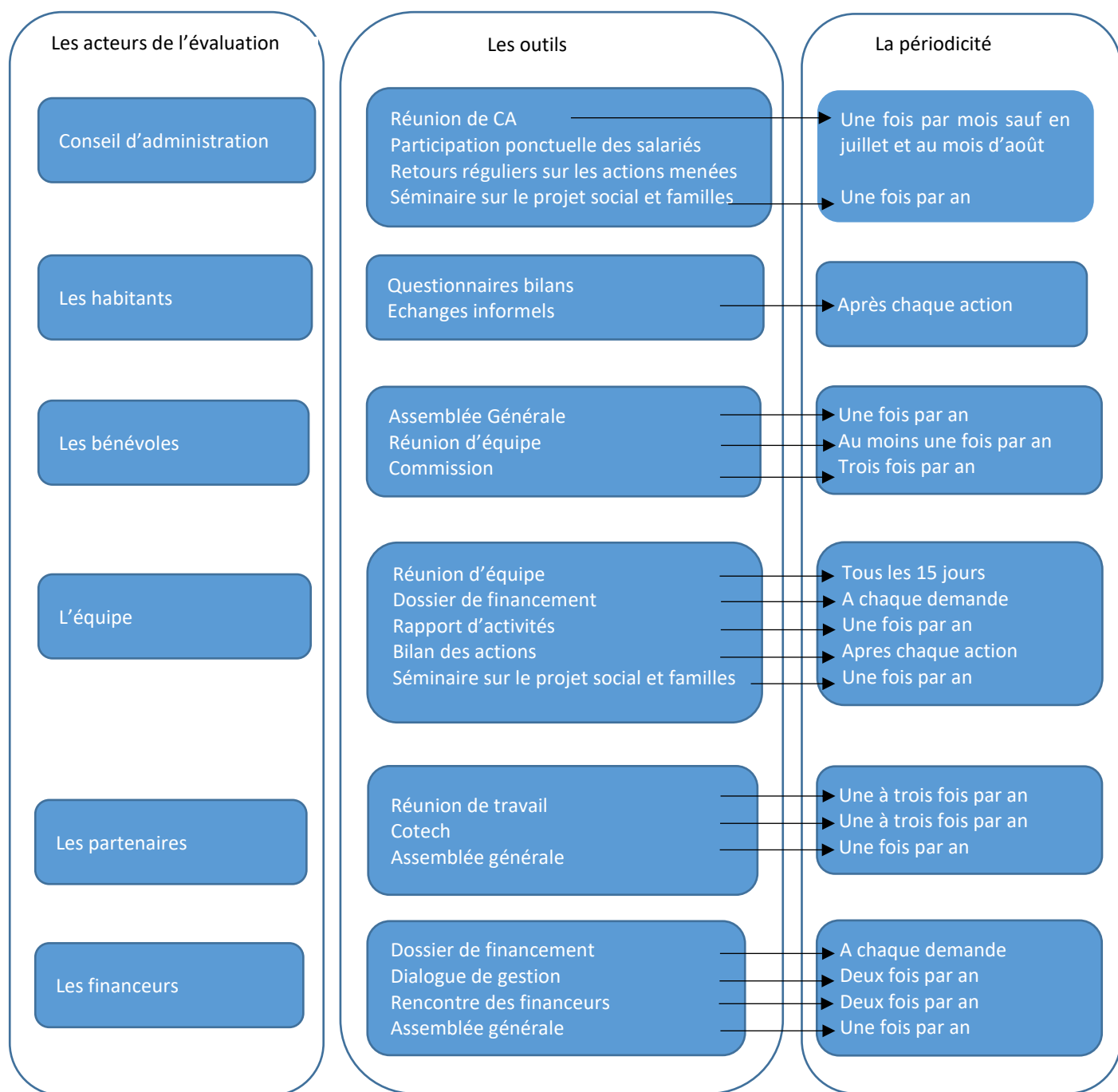
L'équipe a choisi d'étudier chaque question évaluative indépendamment dans les séminaires annuels successifs

2024	En quoi les actions du Centre social favorisent-elles la rencontre notamment entre les générations ?
2025	En quoi les actions du Centre social favorisent-elles les échanges entre habitants (notamment interculturels), leur prise d'initiatives et la mixité (de genre, de situations sociales, d'origine géographique, de cultures... ?)
2026	En quoi le Centre social participe-t-il à une transition numérique et écologique humaine ?
2027	Relecture de l'ensemble des trois questions

Cette démarche a pour finalité d'évaluer l'animation de la vie sociale à travers :

- la socialisation des personnes et les liens intergénérationnels
- le développement de liens sociaux et le vivre ensemble sur le territoire
- la prise de conscience de l'impact de nos actions

E. Modalités de travail des acteurs du Centre socio-culturel



5. Conclusion

La présente conclusion est la résultante de la réflexion qui a conduit à l'élaboration du nouveau projet dont nous attendons un nouvel élan pour le Centre.

Grâce à une approche participative, la démarche mise en place a été un véritable catalyseur de réflexions et d'actions. Elle a permis d'évaluer les avancées réalisées, d'analyser les forces et faiblesses du Centre.

La première étape de l'élaboration du projet a consisté en un diagnostic territorial. Nous avons utilisé une méthodologie rigoureuse pour comprendre les caractéristiques du territoire, les besoins des habitants, les enjeux qui les préoccupent et les opportunités d'actions qui se présentent pour l'association.

Les retours et évaluations des adhérents et des partenaires ont constitué la base des données et des informations en dressant un état des lieux précis du territoire. Ils ont permis de mieux comprendre les besoins et attentes des habitants ainsi que l'impact des actions du Centre. Ils ont été essentiels à la définition des enjeux clés auxquels l'association devra répondre.

Aussi, l'arbre du projet, permet de visualiser les thèmes et les ambitions qui guideront les actions futures. La collaboration avec les partenaires et une gouvernance solide joueront un rôle essentiel. Toutefois, l'association est consciente que la réussite de son projet dépendra aussi de sa capacité à s'adapter.

La réalisation de ce projet social nécessitera des ressources humaines qualifiées et engagées et des ressources financières suffisantes. Une méthodologie de suivi et d'évaluation rigoureuse permettra de mesurer l'impact des interventions et de maintenir une approche adaptative pour atteindre les objectifs.

L'écriture du projet social a été effectuée dans un contexte de difficultés associatives auxquelles le Centre a dû faire face, il envisage maintenant avec enthousiasme les perspectives et les évolutions à venir

Au final, ce projet est bien plus que la recherche de l'obtention d'un agrément. Il s'agit d'une démarche visant à renforcer la justice et la cohésion sociale, à promouvoir l'égalité des chances et à créer un environnement inclusif pour tous.

L'association remercie toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de ce projet social, ainsi que les adhérents et partenaires pour la cohésion nécessaire à la construction de ce projet.

Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur pour les générations futures où chaque personne aura la possibilité de s'épanouir et d'être autonome.

AG : Assemblée Générale

6. Sigles

AG : Assemblée Générale

AJD : Atelier Jeudi Dimanche

ALAE : Accueil de Loisirs Associés aux Ecoles

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ALJ : Accueil de loisirs jeunes

ASL : Ateliers Sociolinguistiques

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CICA : Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

CMP : Centre Médico-Psychologique

CS : Centre Social

CSC : Centre Socio-Culturel

CSF : Confédération Syndicale des Familles

DD : Développement Durable

DSL : Développement Social Local

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EJE : Educatrice de Jeunes Enfants

EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendante

ETP : Equivalent Temps Plein

FCSR : Fédération des Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

FPT : Fonds Publics et Territoires

GLH : Grand Lyon Habitat

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents

LAP : Lieu d'Accueil Parents

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MDMS : Maison De la Métropole pour les Solidarités

ML : Mission Locale

PEDT : Programme Educatif De Territoire

POP : Plateforme d'Orientation Psychiatrique

PRE : Programme de Réussite Educative

PS : Prestation de Service

PSU : Prestation de Service Unique

PSO : Prestation de Service ordinaire

QPV : Quartier en Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RPE : Relais Petite Enfance

SACVEL : Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon

VFS : Vacances Familles Solidarités

VVV : Ville Vie Vacances

7. Annexes

QP Sœur Janin et Jeunet

Questionnaire : enquête habitants

Newsletters